

LE VENT DES BANCELS



Prix de vente au

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUEMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

muses au vent ●●
Le Gardeur de
Troupeaux

dans l'œil du
cyclone ●●●●●●
Chaldecoste

l'air de rien ●●●●
La maison
solaire



50

Bise-art, blizart
●●●●●●●●●●
L'homme qui
bichonnait
les sabots

des chevaux ...

Sommaire

Crédit photo:
Album de
famille
Roques/Pit
pages 10-11-
12-13.
Christian
Mestre
pages 15-16-
17-43.
Ghislaine
Guignier page
16
Eric Tamisier
pages 18-19.
"Bébert"
pages 22-24-
25-26.
Julie Hugon
pages 27-32.
Roland
Mousquès
page 24.
Thomas
Brasseur
pages 28-29-
30.

courrier des lecteurs

- 4- Lettre ouverte...
Sans suite !
Encore... Morand!

brise municipale

- 5- Résultats des élections
- 6- Courrier d'électeurs
- 8- Marie-Jeanne Dubois: Appréhension, émotion...
Daniel Mathieu: Répondre à la confiance.
- 9- Etienne Passebois:
Nous savons, maintenant...

dans l'œil du cyclone

- 10- Chaldecoste.
- 15- La Transhumance.

bise-art, blizart

- 18- L'homme qui
bichonnait les
sabots des
chevaux.

vent de folie

- 21- Inf'OGM

l'air de rien

- 22- "La construction
saine".
- 23- La maison des
[néga] watts



Regain de souffle

- 27- Regain

Souffle solidaire

- 28- Quelques

Chinois

passent par là.

Tiens bon le vent

- 31- Résister

Muses au vent

- 32- "Le Gardeur de
Troupeaux".

ah, lisez !

- 34- Action - Livre - Mots croisés
tempête de délibérations

- 35- Conseils municipaux
en coup de vent

- 43- Brèves et revue de presse

- 44- C'est le cinquantième numéro du "Vent" !

LE
VENT
DES
BANCELS
VIVRE EN CÉVENNE À SAINT ANDÉOL DE CLERGUEMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:

Catherine Aufour - Héling,
Thomas Brasseur, Mathias
Brossard, Pierrette Charton,
Gisèle Chapelle, Ghislaine
Guignier, Jacques et Julie
Hugon, Daniel Mathieu,
Marie-Claude et Christian
Mestre, Roland Mousquès,
Anne-Marie Petit, Eric
Tamisier, Etienne Passebois,
Elie Pellequer, Georges Pons,
Jean-Michel Vandersteen,
Alain Ventura .

Ont également participé à ce
numéro: Hervé Goldfarb, 88,
102, 246 et Paul M...

Imprimerie: Mairie de Saint
Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée
gratuitement aux administrés
de St Andéol de Clerguemort
et de St Frézal de Ventalon
ainsi qu'aux résidents
permanents de Saint Maurice
de Ventalon à leur domicile
sur les trois communes. Pour
un envoi à une autre adresse,
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

30 F / n°

Abonnement à l'année

(4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien:

150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de
"Mairie de St Frézal de
Ventalon", et adressés à
Mairie de St Frézal de
Ventalon 48 240.

N° 50...

Une publication locale comme est notre “Vent des Bancelés” qui atteint son 50 ème numéro, ça se raconte, ça s’explique, ça se fête.

C’est le dimanche 13 mars 1983, avec l’élection du tout nouveau et tout jeune conseil municipal de Saint Frézal - on ne va plus parler patois; les “néos”, comme on disait alors, font leur entrée en force - que naît l’idée d’un “bulletin municipal”. Il est appelé n° 00. On y lit en entête: “l’idée maîtresse est que chacun soit informé le plus précisément possible de ce qui se dit et se fait au conseil municipal”.

Il est bien modeste: un unique A4 recto-verso (et encore, tout l’espace n’est pas rempli!) tiré à la machine à alcool.

Le n° 0 est déjà plus ambitieux. Il s’appelle “Informations municipale - St Frézal de Ventalon” et fait le bilan du mandat écoulé (mars 1977 - mars 1983). C’est toujours un A4 mais imprimé et plié en 4.

Suivra “La Vie Communale” qui, en 92, deviendra “Le Vent des Bancelés” grâce à l’aide de la Fédération des Foyers Ruraux qui fournit le premier ordinateur permettant ainsi une mise en page plus aisée et plus variée. Peu de temps après, en mai 94, nous sommes reconnus sur le plan national à la suite d’un concours organisé lors du “Festival des Médias Locaux” à Marne La Vallée.

En Juin 96, s’agrège à nous un groupe de Saint Andéol et c’est en Novembre 99 que Saint Maurice nous rejoint.

Comment expliquer cette progression, cette montée en puissance ?

Une équipe de gens de bonne volonté, désireux de travailler ensemble et de considérer qu’une (que des) communes si petites soient-elles, peuvent avoir d’autres ambitions que de goudronner des routes ou alimenter en eau chaque hameau.

Et puis deux personnes dans ce groupe pour animer cela.

Une sans compétence et sans autorité particulière mais avec la ferme volonté de voir l’affaire se poursuivre, de maintenir le cap, d’insister pour que les revues paraissent à l’heure - ou presque - pour que la confiance de celles et de ceux qui nous l’accordent ne soit jamais déçue.

Une autre avec quelques connaissances de ce qu’est une publication, qui fait de son mieux pour tout mettre en place et assurer la qualité technique et esthétique de l’ouvrage.

Dans un texte célèbre il est dit: “Ami, si tu tombes, un ami sort de l’ombre, prend ta place...”, version musicale de “nul n’est indispensable”. Je ne voudrais pas lancer le pari pour notre Vent des Bancelés - du moins pas pour l’instant.

Mais tout cela serait vain, sans nos lecteurs et nos abonnés de plus en plus nombreux, qui nous encouragent et nous poussent à aller toujours plus loin !

C’est grâce à toutes ces énergies conjuguées que cette réalisation peut être appelée - même si on se hausse un peu du col - une belle ouvrage...

Et ça se fête... C’est du moins ce qui a été dit lors de notre dernière réunion de travail. Il se trouvera bien dans le groupe des bonnes volontés et des compétences pour organiser cela.

Ma conclusion, je l’emprunte à notre collègue tout récemment dénommé “ancien maire de Saint Maurice de Ventalon”, Elie Pellequer, qui terminait son dernier mot par “Longue vie au Vent des Bancelés”.

■

Etienne PASSEBOIS



Lettre ouverte à Monsieur le Maire de Saint Maurice (11 / 02 / 01).

**Lecteurs,
vous avez
la parole...**

**Nous
ne voulons
pas être
seuls à
"faire"
cette
publication.
Faites nous
part de vos
réactions,
de vos
émotions,
de vos
points de
vue...
Cet espace
est le
vôtre...**

Lettre ouverte à Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de Saint Maurice de Ventalon actuels et pour information aux futurs...

Lors de la réunion du conseil du 1er décembre 2000, vous avez décidé d'une augmentation du prix de l'eau qui, par le choix politique dont elle est le reflet, nous semble inacceptable.

Si la facturation de la consommation d'eau au mètre cube peut rassurer vos consciences car elle semble, au premier abord, une mesure des plus équitable, il n'en est plus question lorsqu'on analyse le vrai coût de l'eau...

Deux exemples sur le bourg de Saint Maurice:

- L'extension de l'A.E.P. de Masméjean jusqu'au bourg a été rendue nécessaire par l'augmentation de la population principalement au mois d'août, augmentation qui dépassait les possibilités du petit réservoir de Saint Maurice: ce sont des milliers de francs d'investissement générés par la présence des résidents secondaires et vacanciers...

- La future station d'épuration de Saint Maurice aurait pu être dimensionnée pour une trentaine d'équivalent / habitant 11 mois sur 12. Mais pour accueillir les rejets de la population du mois d'août, elle est prévue pour 100 équivalent / habitant (à 3.163 F / habitant, comptez-vous faire supporter cette somme aux 6 foyers permanents en instituant une taxe au mètre cube ?).

Toutes ces infrastructures sont très lourdes pour notre petite commune et nous ne remettons pas en question l'obligation de suivre les augmentations quasi-imposées du Conseil Général pour obtenir le taux maximum de subvention pour les réaliser... Mais il y a d'autres méthodes pour y arriver que celle que vous avez choisie ! Depuis ces trente dernières années, les Cévennes ont vu leurs proportions d'habitants permanents et secondaires s'inverser: 2/3 des habitations servent à la résidence secondaire contre 1/3 à la résidence principale (source Plan 2000 - 2006 du PNC).

Le choix que vous avez fait:

1/ d'augmenter fortement le prix du m3 du 26 ème au 100 ème (en créant une tranche nouvelle de surcroît ce qui porte l'augmentation à 116% du 26 ème au 50 ème m3 et à 33% du 51 ème au 100 ème !!!),

2/ d'augmenter de manière insignifiante la 1 ère tranche tout en l'étendant toutefois du 20 ème au 25 ème m3,

3/ de ne pas augmenter le prix fixe de l'abonnement, somme identique et payée par tous les usagers...

... révèle que vous voulez faire supporter aux habitants permanents (plus gros consommateurs de m3, certes) les

investissements lourds générés par la présence ponctuelle mais massive des résidents secondaires (petits consommateurs de m3 de par leur présence brève).

Il s'en est fallu de peu que vous n'augmentiez aussi la tranche au delà des 100 m3... alors qu'elle concerne principalement les consommations d'arrosage de jardin et des activités agricoles; qui ne sont pas des activités génératrices de gros revenus...! Et nous ne manquons pas d'eau ! Certes, nous payons tous des impôts locaux et les résidents secondaires sont bien placés pour comparer les différentes impositions ainsi que le prix de l'eau entre leurs communes urbaines ou péri-urbaines et Saint Maurice...

Tout le monde n'a pas les moyens d'entretenir une résidence secondaire... même sur une commune "bon marché" comme la nôtre.

Un conseil municipal démocratique n'a pas à privilégier... des privilégiés.

Les habitants permanents n'ont pas à payer pour les résidents secondaires.

Un calcul du prix de l'eau réellement équitable (mais réclamant un certain travail de réflexion et d'information de la population) ne pourrait qu'équilibrer et harmoniser les rapports entre ces deux communautés, ce qui devrait faire parti de vos objectifs.

En attendant votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nos salutations respectueuses.

Sans suite !

A la demande de son auteur, la suite du courrier de M. Daniel Vidal, ne sera pas publiée. (NDLR)

Encore... Morand !

Dans le dernier éditorial du "Vent des Bancels", vous citez Paul Morand, qui doit être inconnu de nombreux lecteurs et de moi-même en particulier. Mais, hasard de la programmation, "Télérama" en a fait 2 pages dans son n° 2667 du 02/01 et Michel Polac a réagi dans "Charlie Hebdo" du 28/02/01. En fait, Paul Morand n'aime pas trop les humains, surtout les différents: "*Pour les pédés comme les juifs, quand on en connaît un, on les connaît tous*" cité par Télérama. Ce personnage peu fréquentable déteste les juifs, les homosexuels; mais "admire follement Laval, choisit le régime de Vichy et trinque au champagne à l'entrée des allemands en France" - M. Polac, Charlie Hebdo 28/02/01.

C'est bien ainsi que vivent les hommes, avec leur petite grandeur et leurs grandes bassesses.

■
Ghislaine GUIGNIER
Jean-Noël BROSSARD

■
Catherine HÉLING - AUFOUR

Élections Municipales 2001 Résultats sur les 3 communes

Saint Andéol de Clerguemort

Nombre d'inscrits: 79

9 sièges à pourvoir.

Premier tour:

Votants: 75
Exprimés: 74
(majorité absolue: 38)

- Liste "ouverte":
CHAPELLE Gisèle 58 (élue)
DAURTY J-Claude 44 (élu)
PELLECUER Hervé 44 (élu)
MATHIEU Daniel 43 (élu)
PIT Denis 43 (élu)
ROUX Josette 42 (élue)
BRASSEUR Thomas 39 (élu)
GIROD Jeanne 38 (élue)
VIELZEUF Émile 37
CLARISSE Stéphane 34
LECHOUX Yves 34
DIET Michel 26
LEYMARIE Vincent 20

Candidat indépendant:
PETIT Eliane 14

Non candidats:
PETIT Anne-Marie 7
MAZOYER Aimé 9
GONNY Jean-Louis 2
ROQUES Maurice 4
FAGES Jeanne 2
MAZOYER Line 3
ROQUES Alice 3
MARTIN André 3
LECHOUX Christine 1
ALCAIX Gérard 1
GONNY Roger 1
BACHELIER Pierre 1
CHARTON Olivier 2
MATHIEU Céline 2
BRASSEUR ALain 1

Deuxième tour:
Votants: 73
Exprimés: 72
CLARISSE Stéphane 32 (élu)
VIELZEUF Émile 21
LECHOUX Yves 19

Maire et Adjoints:

Maire: MATHIEU Daniel
Premier Adjoint: GIROD Jeanne
Deuxième Adjoint: PIT Denis

Saint Frézal de Ventalon

Nombre d'inscrits: 155

11 sièges à pourvoir.

Premier tour:

Votants: 141
Exprimés: 137
(majorité absolue: 70)

- Liste "Pour Saint-Frézal de
Ventalon, une continuité dynamique":
BRUGUÈS Maryse 78 (élue)
COLOMBAT Sandrine 82 (élue)
GOURDON Valérie 73 (élue)
HUGON Jacques 79 (élu)
JALAT Frédéric 82 (élu)
LEVEL Anne 75 (élue)
LIEBER Jean-Claude 88 (élu)
MAURIN Thierry 75 (élu)
PASSEBOIS Etienne 86 (élu)
SALMERON Fabienne 80 (élue)
VIDAL Laurence 70 (élue)

- Liste "Saint-Frézal demain
ensemble":

DUMONT Alain 49
FORT Odette 53
GUIRAO Marie-Ange 49
GUITTARD Christiane 51
IAQUINTA Joseph 65
SERRES Michel 58
SOUSTELLE Françoise 53

Non candidats:
PELAT Roland 1
FAGES Edmond 2
CHAPELLE Marcel 1
SAIX Claudine 25
CHAPELLE André 2
PIERSON GUY 2
SAIX René 1
ERARD Christian 3
COLOMBAT Jean-Claude 2
SZYMANSKI Philippe 1
BREGUIBOUL Claude 2
DELCLOS Sabine 1
SIEBENALER Geneviève 1
VILAS Nadine 1
CHARDON Micaël 1
SIVIGNON Georges 1

Pas de deuxième tour.

Maire et Adjoints:

Maire: PASSEBOIS Etienne
Premier Adjoint: LIEBER Jean-
Claude
Deuxième Adjoint: HUGON Jacques
Troisième Adjoint: BRUGUÈS
Maryse

Saint Maurice de Ventalon

Nombre d'inscrits: 73

9 sièges à pourvoir.

Premier tour:

Votants: 68
Exprimés: 67
(majorité absolue: 35)

- Liste:
DUBOIS Marie-Jeanne 50 (élue)
VANDERSTEEN J-Michel 44 (élu)
VELAY Jean-Paul 56 (élu)
BENOIT Jean-Pierre 32
BUISSON Nathalie 56 (élue)
CORNUT Daniel 33
CROS Pierre 51 (élu)
METGE Richard 60 (élu)
SANCHEZ Anne-Laure 55 (élue)

Candidat indépendant:
CHOUART Annie 10

Non candidats:
RICHARD Christian 20
ARGENSON Daniel 10
ANDRE Jacky 1
BRES Jacky 4
VELAY Gilbert 2
MOLINES Robert 2
VIERNE Laurent 2
BRUN Alexia 3
BROSSARD Violaine 1
BRUN Patrick 4

Deuxième tour:
Votants: 59
Exprimés: 57

AUFOUR Catherine 50 (élue)
RICHARD Christian 35 (élu)
CHOUART Annie 8
CORNUT Daniel 8

Maire et Adjoints:

Maire: DUBOIS Marie-Jeanne
Premier Adjoint: VELAY Jean-Paul
Deuxième Adjoint: CROS Pierre

plume d'électeurs au vent ●●●●●●●●●●



Lettre ouverte à mes concitoyens de Saint-Frézal de Ventalon

**Nous avons
reçu ces
courriers
ayant
trait
aux
élections
municipales
Nous les
publions
dans ces
pages**

Puisque vos lecteurs ont pris l'habitude de me voir signer quelques articles (trop peut-être...) dans votre publication intercommunale, je préciserai tout d'abord que c'est en simple citoyen et non pas en tant que co-rédacteur que je demande l'insertion de cette lettre.

Autre précision tout aussi nécessaire : j'écris ces lignes le 7 mars 2001, date à laquelle je les confie au bureau de poste de St Privat en demandant que le pli qui les contient ne soit expédié au directeur de la publication qu'après le second tour des élections municipales qui vont se dérouler

dans quatre jours. Je prends ainsi le risque de dire ce que j'ai à dire sans attendre d'en connaître le résultat.

Ces élections auront, comme c'est paraît-il l'habitude, bien chauffé les esprits et suscité une confrontation dont on peut se réjouir qu'à ce jour tout au moins elle se soit déroulée, à peu de choses près, dans le respect des uns et des autres.

Personnellement, n'étant ni candidat, ni en situation d'allégeance par rapport à qui que ce soit, homme ou parti, j'ai essayé, dans la période préparatoire du vote, de rappeler la "règle du jeu", stupéfait de voir, et d'entendre, la quasi-totalité de mes concitoyens croire, ou feindre de croire, que nous avons, lors de ce vote, à désigner des listes complètes, au besoin et pour se sentir plus libre, en effectuant quelques corrections, vengeresses sans doute mais peu susceptibles d'affecter le résultat du "noyau dur" de la liste. Toutes mes tentatives pour rappeler, par écrit dans un article ou verbalement dans des conversations, que nous n'avions pas à désigner une équipe, et encore moins un maire (textes et simple bon sens à l'appui ...), ont buté sur un superbe entêtement à préférer les batailles rangées. On a pu ainsi assister, dans la plus totale confusion, au mariage répété de la carpe et du lapin. Les choses étaient pourtant claires, du moins il me semble : dans les petites communes, on nous demande de désigner les x personnes dont nous pensons qu'elles seront de bons conseillers, en raison de leur connaissance de la commune et des attentes de ses habitants, en raison du bon sens dont elles ont

l'habitude de faire preuve, en raison de tel ou tel savoir-faire qu'elles sauront mettre à la disposition de la collectivité, en raison du temps qu'elles accepteront de consacrer aux affaires de la commune. Ceci impliquait, et la loi y invite sans ambiguïté, que ces personnes se manifestent à titre personnel, et non par référence à Pierre, Paul ou Jacques. Mais cette même loi électorale, version "commune de moins de 3000 habitants", a encore été plus loin : elle a aussi prévu que des personnes trop modestes pour se "mettre en avant" puissent être désignées, voire plébiscitées par leurs concitoyens, sans avoir fait acte de candidature, libre à elles, ensuite, d'accepter ou de refuser l'honneur qui leur serait ainsi fait. A l'évidence, ce n'est pas cette conception qui semblait devoir s'imposer à la veille des élections, mais celle de groupes, complets ou incomplets, conclus à la hâte pour la circonstance, c'est-à-dire pour être "onze", et dont les membres, réunis très provisoirement sous la houlette d'un "leader", étaient essentiellement chargés de servir de caution au chef de file. Cautions parfois un peu lourdes à traîner.

Je ne peux pas accepter, avec tout le respect que je dois, aujourd'hui encore, à sa fonction, qu'Etienne Passebois puisse écrire : "... à chacune, à chacun, détenteur d'un bulletin de vote, de le choisir en fonction de la tête de liste, de celle ou de celui qui se présente avec la volonté d'être maire et de lui faire confiance sur le choix de ses coéquipiers." Mais s'il en était ainsi, il suffirait que nous élisions Etienne ou Joseph, en leur laissant le soin, ensuite, de constituer leur cabinet. Quitte à leur faire confiance, allons jusqu'au bout !

Quelle curieuse conception des élections municipales ! Alors qu'on sait parfaitement qu'en tout état de cause, ce n'est jamais une "équipe" au complet qui sera élue, mais deux morceaux de liste, dont il faudra bien constater que l'une aura gagné et que l'autre aura perdu. Quel magnifique départ pour six ans de vie commune !

Qu'en aura-t-il finalement résulté ? A l'heure où j'écris ces lignes, je n'en sais fichtre rien, et la terre, bien sûr, aura continué de tourner. J'espère seulement que les hommes et les femmes dont les noms seront sortis des urnes, spontanément ou au forceps, arriveront à désigner leur "primus inter pares" avec une suffisante liberté de conscience pour que cette élection n'ait pas été, comme c'est si souvent le cas, ici et ailleurs, un simulacre d'exercice démocratique.

Tiens, à propos ! Dans le dernier Vent des Bancelles, Daniel Vidal, dans le courrier des lecteurs et

sous le titre " Pour que St Frézal continue le bon combat " nous dit tout le bien qu'il pense du maire sortant, sans jamais le nommer d'ailleurs, dans un bilan presque exhaustif de ses réalisations sur un quart de siècle. Soit ! Non seulement il a le droit de le penser, mais aussi de l'écrire, et personne, ou presque, n'hésiterait d'ailleurs à rendre à notre César local ce qui lui appartient, sur la majeure partie de son parcours en tout cas.

Pourquoi alors, et de qui se moque-t-on ?, interrompre la publication de cette lettre au motif de " ne pas tomber sous (et non pas "sur"...) le coup de l'article L52 du code électoral " ?

Car de deux choses l'une : ou bien ce panégyrique constituait déjà à lui seul, et sans qu'on ait à en savoir encore plus, un encouragement à réélire le maire sortant, et l'article 52 en avait déjà pris ... un sacré coup, ou bien ce n'étaient que les réflexions personnelles d'un administré enchanté de son maire et ça n'aurait pas gêné grand monde de le voir encenser un peu plus le sauveur de St Frézal.

Ce sont de petites "habiletés" comme celle-ci qui peuvent faire douter du sincère attachement de certains à un fonctionnement cristallin. L'intox sur le "scrutin de liste" en est une autre.

■
Georges Pons - 7 mars 2001

Additif en forme de post-scriptum à la lettre écrite le 6 mars :

Les jeux sont faits, rien ne va plus pour les uns, tout va bien pour les autres: la liste entière d'Etienne Passebois a été élue le 11 mars, au premier tour.

Je n'ai rien à retirer à ce que j'ai écrit, mais je me suis fourré le doigt dans l'oeil jusqu'au coude en pensant, en craignant, que des morceaux de liste soient élus et qu'une nouvelle cohabitation catastrophe ne soit à supporter pendant des années : j'avais surestimé l'esprit critique de mes concitoyens, mais les résultats nationaux indiquent à quel point la prime au sortant est décisive et combien nos compatriotes préfèrent tenir que courir. Tant mieux pour ceux qui ont choisi le ticket gagnant. Pour autant, on ne me fera pas aimer les plébiscites, même courts, surtout quand une petite minorité de la population locale devra ronger son frein sous la houlette d'une petite majorité, puisqu'une proportion 60/40 n'est quand même pas un raz-de-marée.

C'est peut-être mieux ainsi, penseront certains, car on n'aurait pas souhaité à qui que ce soit d'être à la place d'un dixième et d'un onzième étrangers à la liste

victorieuse, encore moins bien sûr d'un onzième tout seul.

Mais qui pourra affirmer que ce 100 % des sièges, découlant d'un scrutin de liste moralement imposé aux électeurs (j'entends par là que rien n'a été fait - si ce n'est mon information, tardive, dans le Vent des Bancelles - pour les alerter sur la différence fondamentale entre villes de plus de 3000 et de moins de 3000 habitants) contre l'esprit même de la loi électorale, assure une juste représentation de la population et constitue une réussite pour la démocratie ?

Le gouvernement en sera facilité, certes, et c'était l'objectif, mais pour combien de temps et au prix de quelle intolérance pour ceux qui refusent l'alignement systématique , au prix de quel rejet pour une partie de la population qui aurait souhaité, à condition qu'elle l'ait imaginé possible, choisir librement, encore une fois sans référence à un "leader", réel ou supposé, ceux et celles lui paraissant les plus dignes de la représenter, quand bien même ils auraient appartenu à un camp ou à l'autre ?

La démocratie participative ? Porto-Alegre n'est pas à nos portes et nous n'avons pas encore renoncé aux fonctionnements simplistes de l'ancien régime. Il nous faut encore "not'maît". C'est rassurant, et tellement plus reposant.

■
Georges Pons - 12 mars 2001

Remerciements

Mes très sincères et plus vifs remerciements aux 7 personnes qui m'ont adressé leur encouragement lors du premier tour des élections municipales de Saint Andéol de Clerguemort.

■
Anne-Marie PETIT

brise municipale



Marie-Jeanne Dubois: Appréhension, émotion...

Je ne ferai sans doute pas preuve d'originalité en parlant des élections municipales ! Il est vrai que nos petites communes sont un peu coupées de la fièvre électorale qui touche les grandes cités mais le renouvellement d'un Conseil Municipal constitue tout de même un événement, partagé par la grande majorité des administrés toujours curieux de connaître des "changements".

Pour ce qui me concerne, beaucoup de choses ont changé en quelques jours !

Les problèmes des uns, les mécontentements des autres, toutes les "tracasseries" que je suivais au sein des conseils précédents, c'est maintenant à moi de les gérer et je dois avouer que j'ai connu une certaine appréhension et pas mal d'émotion au moment de mon installation. Plus question de se réfugier derrière l'autorité d'un autre: c'est maintenant à moi de décider, d'organiser, de représenter la commune à travers le rôle de Premier Magistrat que m'a confié le nouveau Conseil.

Certes, mes mandats précédents comme conseillère municipale ou comme adjointe m'ont familiarisé avec la gestion municipale, mais il faut entrer maintenant dans les détails quotidiens, prendre contact avec les diverses autorités, se tenir à l'écoute des administrés, faire le tri des questions à traiter pour sélectionner les plus urgentes...

Les premiers jours paraissent bien courts pour tout assimiler ! J'ai cependant l'impression que je suis sortie très vite de la période de "rodage" et l'idée de savoir que je peux m'appuyer sur une équipe d'Adjoints et de Conseillers dynamiques est à la fois rassurante et motivante.

Souhaitons donc bonne chance à notre nouveau Conseil Municipal. J'aurai, pour ma part, le souci permanent de bien faire et de ne pas décevoir. ■

Marie-Jeanne DUBOIS

Le mot des "saints-maires"



Daniel Mathieu: Répondre à la confiance...

79 inscrits, 75 votants, merci aux électeurs de Saint Andéol qui, une fois de plus, ont montré l'importance qu'ils donnaient à l'élection de leurs conseillers municipaux, preuve de l'intérêt porté à la vie de la commune.

Le choix ne fut certes pas facile, quatorze candidats dont treize sur une même liste et présentant un programme commun. Difficulté de la liste ouverte, deux tours seront nécessaires pour départager des sensibilités différentes. Les électeurs se sont prononcés, il

appartient maintenant aux neufs élu(e)s de répondre à la confiance qui leur a été accordée. La volonté existe, reste à se doter des moyens, si nous voulons amener des réponses aux grandes questions qui se posent à nous pour les années à venir, le constat étant que Saint Andéol, comme d'autres communes des Cévennes, reste très en retard en matière de développement économique et social. Ces retards sont un handicap pour les personnes désirant vivre au Pays.

Aussi, comme annoncé

durant la campagne, devons-nous travailler en priorité sur les points suivants, que je me permets de rappeler.

- Rapprochement avec nos voisins de manière à mettre en œuvre des projets structurant, trop lourds à porter pour les petites communes (intercommunalité, Pays).

- Aider au maintien et à l'accueil de population en fournissant l'accès aux logements et à la création d'activités.

- Mieux prendre en compte la valeur culturelle et économique de notre

patrimoine (projet de l'Espinas, de la route des Crêtes...).

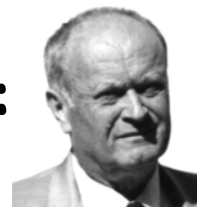
- Poursuivre la réflexion engagée et concernant l'alimentation en eau pour tous.

Si nous souhaitons un aboutissement à la réalisation de ces projets, il est nécessaire, au delà du Conseil municipal, d'obtenir un engagement actif

de la population, chacun devant apporter sa pierre à la construction de cet avenir.

■
Daniel MATHIEU

Nous savons, maintenant...



Mon "mot du maire" du n° 49 du Vent des Bancelles avait pour titre "Mais que sera demain ?".

Nous avons aujourd'hui la réponse à cette interrogation. Et je me contenterai de reproduire, à peu de choses près, le texte des propos que j'ai tenus le 17 mars dernier, jour de mon élection.

Je veux d'abord rendre un vibrant hommage à M. Fortuné Chabrol, ancien maire de Saint Frézal et instigateur du renouveau de cette commune. C'est lui qui, dès les années 60, a lancé les différents programmes d'adduction d'eau et d'amélioration du réseau routier. Et cela malgré des budgets et des moyens dérisoirement faibles. Plus récemment et en tant que St Frézalien attaché à sa terre, nous devons à M. Chabrol la réalisation de la "ferme relais" du Salson. C'est par son soutien efficace et sa ferme volonté que ce projet a été réalisé.

Nous n'oublions pas.

Je dois beaucoup de remerciements.

Aux anciennes équipes municipales avec lesquelles j'ai travaillé de longues années et avec lesquelles, malgré parfois de sérieux accrocs, nous avons pu réaliser ce qui fait aujourd'hui l'intérêt de notre commune.

Aux employés municipaux du service général, du secrétariat, de l'école... Ils

(elles) assurent la vie quotidienne et on imagine mal - mais c'est pourtant la réalité - qu'il y ait tant à faire tous les jours sur le territoire d'une "petite" commune.

Aux collègues de la liste. Ils ont accepté de répondre à ma sollicitation et de me faire confiance et ils (elles) ont grandement œuvré pour le succès final.

Aux électrices et aux électeurs qui se sont déplacés à 91% pour participer à ce scrutin. Quel bel exemple de civisme et d'intérêt porté à notre collectivité !

Et maintenant il va falloir se mettre à l'ouvrage, "Ensemble" selon un slogan entendu durant cette campagne. Ensemble, bien sûr, puisqu'il n'y a pas des bons d'un côté et des mauvais de l'autre, des valeureux et des incapables. Ensemble, puisque chacun a sa valeur et peut - et doit - avoir sa place dans la collectivité.

Mais cela sera-t-il possible ? Les bons sentiments se heurtent à tellement d'écueils ! Essayons tout de même et ne soyons pas créateurs d'obstacles.

Quoi qu'il en soit, bien des choses sont à faire indépendamment des projets déjà lancés et en voie de réalisation.

La mairie est trop petite, il faudrait l'agrandir. Les équipements de tous ordres sont insuffisants. Moderniser est indispensable. La ruine jouxtant la maison communale va-t-elle rester ruine

indéfiniment ? Les chemins non encore cadastrés vont-ils trouver leur place légale dans la voirie communale ? Cette voie CFD "cassée" il y a trente ans et qui constituerait un atout touristique remarquable va-t-elle enfin être réhabilitée ? Et la coopération intercommunale avec en amorce "Le Vent des Bancelles" dont je me dois de remercier l'équipe de bénévoles qui écrivent des articles, qui réalisent et impriment la revue... Et ce local pour traitement de produits locaux dont tout le monde parle...

Six ans suffiront-ils pour réaliser tout cela et surtout - et c'est là le grand et vrai problème - aurons-nous les moyens financiers pour mener à bien tous ces projets ?

Car c'est là la vraie difficulté. Certes des avancées existent, certes les lois de décentralisation ont amené quelque équilibre sur le territoire national... mais la réalité demeure: les riches restent riches et les miettes vont aux pauvres ! Et nous appartenons à cette dernière catégorie.

Il faut trouver le mot de la fin.

Il va prendre l'allure d'une déclaration qu'il serait présomptueux d'appeler solennelle.

Qu'on se le dise: dans six ans, je ne briguerai pas un énième mandat !

■
Etienne PASSEBOIS
Avril 2001

dans l'œil du cyclone

“J’étais la seule fille de la commune !... A Saint Andéol on devait être à cette époque une trentaine. Seuls les parents de Gisèle étaient à Poussiels...”

Chaldecoste

ou l'itinéraire d'une enfant cévenole.



Alice et Maurice font partie de ces rares parents qui ont vu leur fille rester au pays en perpétuant leur métier d'agriculteur.

A Chaldecoste, les choses changent, c'est inévitable. Mais ce qui reste, solide comme un "Roques" c'est cette famille qui grâce aux quatre enfants de Monique et de Denis, continuera d'inscrire

son histoire dans nos Cévennes.

Monique, c'est comment une enfance cévenole ?

Je suis née à la maternité d'Alès, le 8 août 1960. De 6 à 11 ans, j'ai suivi ma scolarité à l'école du Collet de Déze où mes parents, qui n'avaient pas d'auto, avaient loué une maison . J'y passais une semaine avec ma grand mère

puis une semaine avec ma mère qui se relayaient pour pouvoir s'occuper de la propriété de Chaldecoste. Le week-end et pendant les vacances, si tout allait bien, s'il n'y avait pas de neige, je rentrais à la maison. Puis je suis allée à l'école de Pénens-haut et déjeunais à midi chez M. et Mme Rouverand, très très gentils. Enfin, j'ai suivi l'enseignement du collège de Vialas, où là aussi nous avons loué une maison. J'étais la seule fille de la commune.

Tu avais tous les garçons pour toi ?

C'était vite vu, il n'y en avait aucun! A Saint-Andéol, on devait être à cette époque environ 30 ! Seuls, les parents de Gisèle étaient à Poussiels. Le Cros était le plus peuplé, par les familles Bonijol, Jourdan, Mazoyer et Vielzeuf. Je suis restée la seule enfant jusqu'à la naissance de Jean-Louis Gonny en 1976. Comme je n'avais personne pour jouer avec moi, je m'amusais aux billes avec ma



grand mère et aux cartes en trichant , un peu...beaucoup! J'allais garder les bêtes tout en tricotant, je construisais des cabanes mais, souvent, je m'embêtais à cent sous de l'heure! Alors je faisais des bêtises. A cinq ans, j'ai mis une voiture sur un cric, il s'en est fallu de peu qu'elle ne bascule sur la toiture en dessous! Il faut dire que je l'aimais cette traction. Je m'y cachais souvent. Alors lorsque le cousin qui vivait avec nous a voulu la vendre, j'ai rempli le radiateur de sable et j'ai caché les clefs dans un petit porte monnaie dans l'armoire de ma grand mère. Je les ai retrouvées bien des années plus tard. Finalement la traction a quand même été vendue, je crois qu'ils ont cassé une vitre, mais je ne me rappelle pas trop, j'étais très petite. J'ai pris une claque par ma mère. Un jour aussi, je me suis troué la tête parce que j'avais appris à ma petite chienne à jouer à chat perché et on jouait très très bien. J'étais sur un petit monticule. Elle s'asseyait et attendais et puis un jour elle a manqué son coup... Cette fois

coup... Cette fois c'est mon père qui m'a fichu une ratatouille! J'ai toujours regretté d'être une enfant unique. Mon plus beau cadeau aurait été d'avoir des frères et des soeurs.

Alors Alice, une seule fille, le moule était cassé?

Oh! oui, depuis longtemps. Sinon j'aurais bien aimé avoir un enfant de plus. Pas quatre, parce que je ne sais pas comment j'aurais pu faire mon travail, mais deux cela aurait été bien. A cette époque, nous avions une quinzaine de chèvres et autant de moutons. Maurice était paysan. Il était journalier. Il allait chez la baronne à Loubreyrou. Avec ma belle-mère, nous fabriquions du fromage de chèvre. J'ai fait du pèlardon pendant 25 ans. Nous allions vendre des légumes à la Grand Combe avec M. Mazoyer puisque nous n'avions pas de voiture. De temps en temps, on nous achetait un mouton. En ce temps là, cela se vendait bien. Maurice tondait et nous vendions la laine. Nous avons eu trois cochons. On en gardait



eu trois cochons. On en gardait un pour faire notre charcuterie et on vendait les deux autres. On les nourrissait avec de la betterave, des pommes de terre, de la farine d'orge. En saison, nous ramassions beaucoup de châtaignes. A partir de 1973, nous avons eu la châtaigneraie du Puech. Nous montions nos sacs sur le dos des Pauses à Sambuget. M. Gabriac nous les achetait 30 centimes le kilo. Par chance, un ami venait les chercher pour Bèssèges. Il les prenait à 3 F le kilo à conditions qu'elles soient bien grosses et bien brillantes, tant pis pour la qualité. On châtaignait à Sambuget, à l'Oustalet. On commençait début septembre et on terminait à Noël. Les châtaignes tombaient plus tôt que maintenant.

Ci-dessus
A gauche: le mariage d'Alice et de Maurice.
A droite: Monique.



dans l'œil du cyclone ●●●●●●●●●●



●●●●
Alice et
Maurice
Roques...

Une modification s'est opérée en raison du climat d'une part, du mauvais entretien des châtaigneraies d'autre part et également du fait du grand âge des arbres. Les châtaigniers sont très vieux, ils sont plus longs au démarrage. Une fois avec Maurice on a fait une tonne en trois jours. Je montais mes sacs de trente kilos. Au début dans la matinée je faisais 140 kilos. Je châtaignais ensuite toute la journée en gardant mes chèvres. Je partais le matin avec un bout de pain dans la poche et ne rentrais que le soir. J'avais alors à préparer le souper, traire les chèvres, la vache, préparer la soupe des cochons. Je gardais quand même mon dimanche pour faire tout mon ménage. Une année, j'ai fait une clède entière de châtaignes. M. Larguier ne voulait pas croire que je les avais faites toute seule et pourtant c'était bien vrai. Tout le monde à l'époque ramassait des châtaignes. Je l'ai fait pour la dernière fois en 1998. Nous faisons en sorte que Monique ne fasse pas de travaux pénibles. Elle a passé beaucoup de temps à garder le troupeau. Quand elle a été adolescente, elle gardait, faisait la cuisine, la lessive. Alors quand ses copains allaient se baigner, elle rouspétait et disais: je vais garder, mais je

mettrais mon poste aussi fort que je pourrais. Ah ça c'est sûr que le poste je l'entendais. Puis quand elle a eu 18 ans, elle a passé son permis de conduire et allait danser à Florac comme les jeunes de son âge. Elle est allée à toutes les communions des enfants Maurin. De mon temps, on ne travaillait pas comme maintenant. On travaillait de l'aube au crépuscule. Les paysans d'antan ne plaignaient pas leur peine. On travaillait mais on était heureux, peut être plus que maintenant. Il est sûr que financièrement, nous avons moins d'argent. Mais il n'y a pas que cela qui compte. Il régnait ici une grande entente. J'y avais beaucoup d'amis. Il y avait toujours plein de monde à la maison. M. et Mme Guigon, M. et Mme Rédarès, entre autres. Nous avons fait de merveilleux réveillons de Noël, des grandes fêtes à la Destourbe. Tout le monde s'entendait très bien, plus que maintenant. Les jeunes venaient danser, on faisait une soirée à Chaldecoste, puis à la Destourbe, puis on tournait... Maintenant les maisons ont été vendues. On ne se connaît plus très bien, voire même quelques fois pas du tout. En 1975, nous avons fait des gîtes. Le Parc nous aidait. Il subventionnait à 80% de la dépense totale qui allait de la petite cuiller à café aux tapisseries. Cela nous a beaucoup aidés parce que à l'époque cela se louait très bien; beaucoup plus que maintenant. Les gens prenaient le mois entier et ils revenaient plusieurs années de suite. Tandis que maintenant les gens changent beaucoup et louent quinze jours. Ce n'est plus du tout la même vie. Mais attention, je ne me plains pas.

Maintenant encore je loue très correctement. Nous n'avons même jamais été aussi confortables que maintenant. C'est vraiment dommage que la santé ne suive pas.



Alice, comment êtes vous arrivée ici ?

Je suis née au Villaret à côté de Grizac sur la commune du Pont de Montvert. Mes parents avaient une dizaine de moutons, 7 ou 8 chèvres, des vaches pour les veaux, le lait et le beurre. J'ai rencontré Maurice en venant châtaignier ici. Quand nous nous sommes mariés et que je suis venue à Chaldecoste en 1957, cela m'a fait tout drôle parce que je venais d'un village qui était habité, où j'avais des amis, de la famille. Ici, j'étais toute seule; heureusement que la maman de Maurice était une femme adorable. Nous nous entendions à merveille et étions toujours ensemble. Trois ans après mon arrivée, nous avons eu Monique. Ma belle-mère s'en est beaucoup occupée tout comme moi, je m'occupe beaucoup de Alexandra, Grégory, Guerlinda et Natacha. C'est une tradition dans la famille, les grands mères sont très près de leurs petits enfants.

Monique, quand as-tu commencé à faire tes premiers pélardons?

J'ai trait mes premières chèvres à 6 ans et fait mes premiers fromages à 10 ans. C'est ma grand mère qui m'a appris cela. La maman de Maurice était de Chaldecoste tout comme sa mère. Cette propriété est dans la famille depuis au minimum 300 ans. J'ai toujours voulu rester ici. Je suis profondément imprégnée de ce lieu. En 1976, Jacques Paugham, pour France Culture est venu m'interviewer avec quatre autres journalistes. Ce qui est troublant c'est que je me rappelle parfaitement de la plupart des questions qu'ils m'avaient posées. Et les réponses que je pourrais faire aujourd'hui seraient pour la plus grande partie les mêmes que celles que j'ai faites il y a 24 ans. Je me rappelle très bien avoir dit que si à trente ans, je n'étais pas mariée ou n'avais pas de copain, j'aurais quand même un enfant. Et comme à cette époque je nourrissais les agneaux au biberon, un journaliste m'avait demandé si ce n'était pas à cause de cela! J'avais répondu peut-être, mais ce n'est pas évident! Je me souviens aussi avoir dit très clairement ce que je pensais de certaines personnes qui venaient jouer à la belote à 11 heures du soir quand on rentrait des foins! Au grand dam de mes parents qui sont plutôt du genre: Si on te donne une claque sur la joue droite, tends la joue gauche! J'avais fait remarquer que je n'accordais pas de soin particulier à mes tenues. Cela non plus n'a pas changé. J'avais clamé haut et fort ma fierté d'être une fille de paysan; fierté toujours d'actualité.

Puisque tu viens de l'évoquer

notre Denis national (timide et pas bavard pour un sou), parle nous de lui.

Il venait aider mes parents à faire les foins. C'était en 1972. Ses parents sont de Chamborigaud où il allait à l'école. Pendant l'été il habitait Coudoulous. A cette époque on n'était pas très copains. Il faut dire qu'avec les voisins qui venaient l'été, on allait pas mal l'enquiquiner. Comme il lisait en gardant les bêtes, on lui envoyait des cailloux et c'était moi qui prenais les coups de bâton pour les autres! Mais bon, cailloux et coups de bâton étant vite oubliés, nous sommes restés ensemble tant au point de vue personnel que professionnel. Avant de reprendre l'exploitation de mes parents, j'ai d'abord été aide familiale de 1976 à 1979. Au niveau agricole on est aide familiale quand on travaille avec un parent. Cela permet de bénéficier des mêmes droits au niveau retraite et assurances qu'un chef d'exploitation. C'était un statut bien plus intéressant que celui de conjoint d'exploitant agricole. Puis en 1979, j'ai été chef d'exploitation sur la propriété Espaze à Clerguemort. En 1983, la fièvre de Malte a sévi à Chaldecoste et nous avons dû abattre un troupeau de chèvres et de moutons de plus de 100 bêtes. En ce temps là, il n'y avait pas d'assurances. On nous a juste donné une petite prime. On était tributaire du marchand de bestiaux qui te donnait le prix qu'il voulait. Et nous savions bien que si effectivement la chèvre partait à l'équarissage, la brebis en revanche, une fois débarrassée de la tête, entrailles (foie, poumons, etc...) partait chez le boucher du coin. Mes parents ont tout perdu, ils ont du repartir à zéro. Ils ont racheté



un troupeau de 45 chèvres alpines prêtes à mettre bas du côté d'Aix en Provence et 100 moutons au château de Long après Florac. En janvier 1986, lorsque Alice et Maurice ont pris leur pré-retraite, nous avons avec Denis repris l'exploitation. Mais les temps avaient changé.

... et les générations suivantes.

Journée "ordinaire"

6 h 45 : réveil.
 7 h : déjeuner des enfants.
 7 h 30 : départ des deux grands.
 7 h 45 : départ pour le transport scolaire (les 2 miens, 3 à Poussiels, 1 à Lézinier, 3 au Castanet) .
 8 h 45 : arrivée au Collet de Dèze.
 9 h 15 : retour maison : lessive, repassage, repas, fabrication des vinaigres, huiles ou rouleaux, ménage .
 16 h 15 : départ pour le transport scolaire .
 17 h 45 : retour maison, devoirs, souper .
 20 h 15 : Tout le petit monde est au lit. Vaisselle, Comptabilité.
 22 h 30 : coucher.

dans l'œil du cyclone



●●●
Les chemins
de
Chaldecoste

A l'époque de mes parents, il y avait beaucoup moins de contraintes, moins de papiers, moins de comptabilité... Les normes pour les fromageries et les contrôles au niveau de l'eau n'existaient pas. Il a fallu faire une fromagerie comme ceci, avec des caisses comme cela et des machins comme ceci et des trucs comme cela... Depuis, cela a même empiré ! J'ai continué les fromages. Je faisais une tournée sur Chamborigaud et la Vernarède. Cela marchait bien. Puis en 1993, j'avais 3 enfants, alors avec les chèvres, les moutons, la propriété, cela commençait à faire beaucoup. Denis qui est un des quatre associés de Verfeuille commençait alors à voir le fruit de ses investissements récompensé. L'atelier de Genolhac créé en 1991 commençait à bien ronronner. Les normes pour les fromageries devenaient draconiennes. Il fallait prévoir un coût d'environ 160 000 F

pour un atelier de 5 pièces, des lavabos à genoux, des cuves frigo, etc... Alors j'ai dit stop ! on arrête les chèvres et on mise tout sur les moutons. J'en avais à cette époque, une soixantaine. Nous sommes arrivés jusqu'à 225 bêtes. L'exploitation marchait surtout sur la vente des agneaux qui se vendaient en 1993 pas moins chers que maintenant. Depuis bien même avant 93, les prix n'ont pas bougé, mais les charges oui ! Maurice s'est toujours occupé du troupeau. Jusqu'en 1995, les bêtes dormaient dans une grange au Puech. Puis en 1996 la propriété de M. Larguier a été plantée en pins. Nous n'avions qu'une alternative: faire une bergerie ou ne plus avoir de moutons. Nous avons donc acheté une partie du terrain de Ginestous et construit le bâtiment actuel. En 1995, pour la première fois, nous avons fait la transhumance au chalet du Mont Lozère. Le troupeau passait à Clerguemort où nous allions mêler nos bêtes. Nous les retrouvons trois mois après. Depuis 1996, nous conduisons notre troupeau à Pierre Froide. Bernard Passet, le berger qui possède un troupeau y passe trois mois de l'année dans sa caravane. Son père vient le voir une fois par semaine pour le remplacer le temps qu'il aille faire ses courses. La transhumance est un moment merveilleux, unique. Dimanche 3 septembre 2000, les 166 brebis sont rentrées à Ginestous. Actuellement, nous ne savons pas si nous allons garder un troupeau aussi important. De nos jours, les agneaux se vendent en supermarché à 25 F le kilo (de carcasse). De Nouvelle Zélande, ils transitent par l'Angleterre congelés ou

décongelés. Alors comment veux-tu t'en sortir. Il faut bien lui donner du foin à l'agneau pour qu'il arrive à faire 15 kilos de carcasse. Il ne va pas y arriver tout seul; il faut lui donner du grain aussi. Quand il est tout petit, il faut bien nourrir la mère pour qu'elle fasse un bel agneau. On doit augmenter les quantités pour qu'elle ait davantage de lait. Les années où nous devons acheter du foin, cela nous coûte 1 F le kilo. Remarque si tu calcules vraiment tout: ton temps, l'usure du matériel, la ficelle, le carburant, le kilo te revient à 85 centimes. Alors pour 15 centimes seulement de différence, on te le livre tout prêt tout emballé, devant ta porte. Sinon une année normale, sans trop de sécheresse, nous avons suffisamment de foin à couper ici pour nourrir nos bêtes. On fauchera toujours Clerguemort. Par contre cette année, Champdomergue qui nous vient de mon grand père paternel, sera girobroyé par Denis. Il est trop abîmé par les sangliers, les cerfs, les promeneurs qui piétinent et qui roulent en 4x4.

Si vous ne faites plus d'agneaux, à quoi vont servir les brebis?

A nettoyer. Pour que ce ne soit pas la forêt vierge. Il y a quelques années, le versement d'un smic avait été prévu pour les agriculteurs qui entretiendraient l'espace. Si ce projet n'aboutit pas, nous devons nous séparer d'une grande partie du troupeau.

Comment vivrez-vous?

Nous travaillerons à l'extérieur. Verfeuille qui devrait continuer à progresser, distribue des vinaigres aux aromates, des vinaigres de

framboise, des huiles au romarin et des rouleaux de confitures, que je confectionne. Je fais aussi le transport scolaire, cela me permet de payer l'emprunt de la voiture. Il n'est plus possible de vivre au pays en tant qu'agriculteur sans aide, actuellement. Dans un couple, il faut obligatoirement qu'un des deux travaille à l'extérieur.

Les enfants ont-ils l'amour du pays ?

Alexandra et Guerlinda sont très attachées au pays. Grégory peut être moins. Natacha est encore trop petite pour que l'on sache. Les enfants ont la passion de chevaux. Les deux grands ont leur jument: Carline

leur jument: Carline pour Grégory, Ivoire pour Alexandra. Il faut attendre encore un peu pour connaître leurs orientations.

Alice, avez vous été heureuse ici ?

Je ne regrette rien, j'ai été heureuse oui. Je n'ai pas beaucoup voyagé parce que mon mari n'aime pas sortir mais je suis quand même allée à Marseille et à Aix en Provence. J'ai eu une vie pleine d'amis. Rien ne m'a manqué. Maintenant tout irait merveilleusement bien, entourée de tout mon petit monde, si seulement il y avait la santé...

Monique, même question.

Je vais faire des courses en ville parce qu'il faut bien le faire, mais je n'aimerais pas y vivre. Je ne pourrais pas je crois rester toujours ici sans jamais sortir mais aller une fois par mois à la ville cela me suffit. Je regrette simplement que la superbe entente que mes parents ont connue ait un peu disparu. Chacun reste chez soi, chacun a la télé. Les gens sont devenus très personnels. C'est comme cela, on n'y peut rien. Oui, je suis pleinement heureuse ici entourée de tous les miens. Je ne regrette absolument rien. Je sais depuis quarante ans que mon bonheur est ici.

■

La Transhumance

3 septembre 2000

Dring! Dring! Dring!
Qu'est-ce que c'est encore que cette affaire là ? Ils vont pas bien à Chaldecoste de faire sonner un réveil un dimanche à 5 heures du mat ! Et nous, depuis hier soir pourquoi qu'on nous a serrées comme des moutons dans des enclos minuscules ? On nous trie, on nous compte... et on recommence. A ça y est les voilà. Il est sept heures. On a compris, c'est le jour du retour : on va rentrer au bercail. Eh! regarde la petite dame, elle est en short! Si elle ne sait pas pourquoi ça s'appelle Pierre Froide, elle va le comprendre très vite. Tout à l'heure, un troupeau est déjà parti. Guerlindette, la 222 a bien voulu les suivre mais elle a été rattrapée et la voilà qui revient



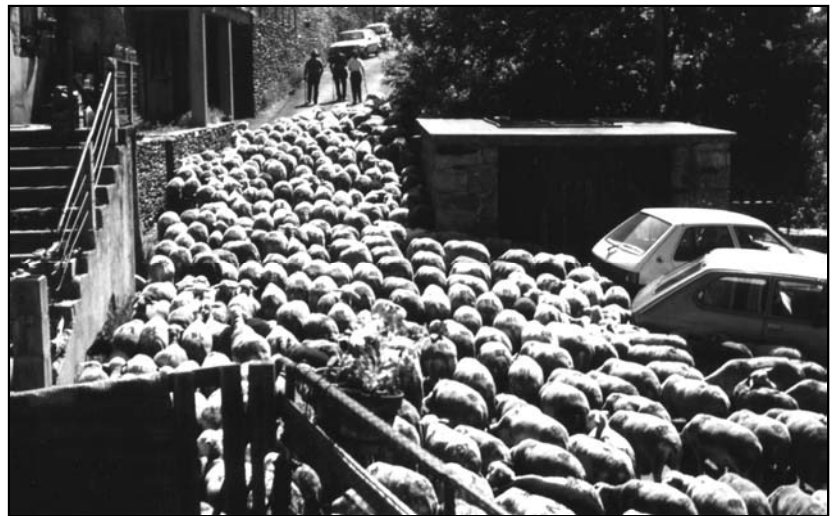
portée par un grand gaillard, les quatre fers en l'air. Ça va être à nous. Tout le monde s'agite, c'est vrai qu'on veut sortir de là et retrouver les grands espaces sauvages. Et c'est parti. On galope, on galope; ils arrivent pas à nous

suivre derrière. Ah! voilà, on nous envoie les chiens. Celle là, on la connaît, elle n'est pas très douée et puis elle nous mord de temps en temps. Et l'autre, le noir, on sait pas qui c'est, mais il n'a pas l'air de comprendre grand chose!

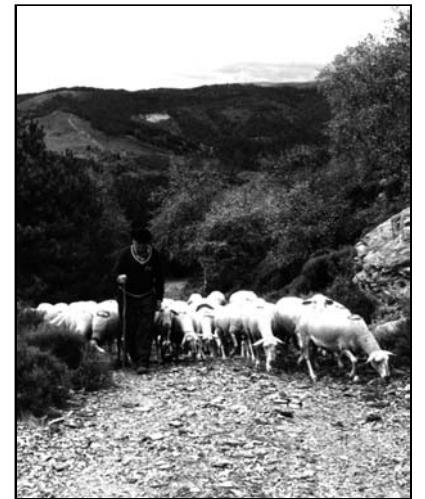
●●●

dans l'œil du cyclone

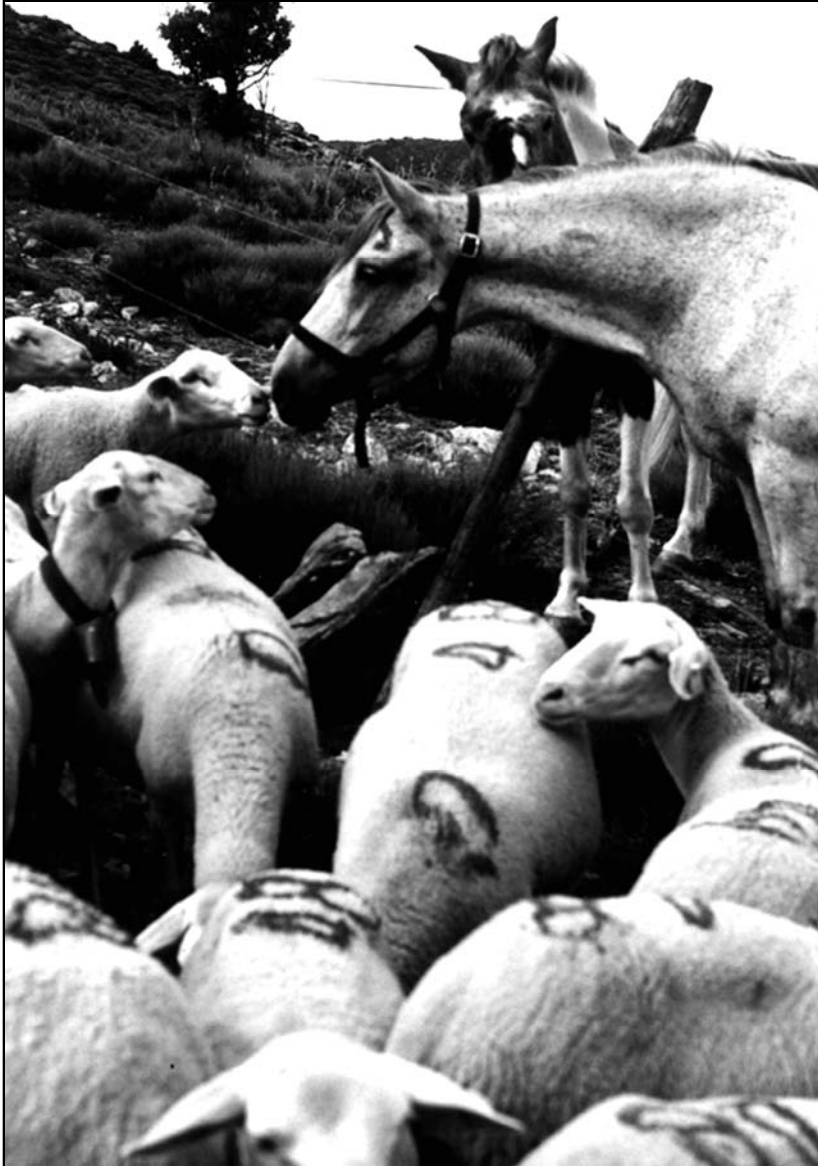
On se calme et d'un bon pas, on descend sur la Vialasse. Il fait un froid glacial, quelques degrés seulement alors que nous sommes dimanche 3 septembre. C'est très beau, grandiose même. Nous avons toute la montagne pour nous toutes seules, on peut se disperser. Nous arrivons à l'Aubaret puis commençons à descendre la draille du Languedoc. Denis et ses amis marchent trop vite, on a pas le temps de manger. Heureusement, les brebis les plus anciennes, celles qui ont déjà fait le voyage nous ont indiqué qu'ils allaient casser la croûte au Plo de la Nassette. Et voilà, on va faire un arrêt d'une heure. Apparemment, Denis est très en avance sur l'horaire. Il avait un rendez-vous avec Monique à 11 heures et il a deux heures d'avance. Avec lui, c'est plutôt rare, voire quasi inimaginable! Nous, leur problème on s'en moque. On va pouvoir rester là un bon moment à nous délecter de la bonne herbe qui s'étend partout entre deux bordures de sapins. Les "autres" là bas, ils sont déjà en train de déballer le pain, le saucisson, le pâté. Tout comme les autres années. Ils en ont des habitudes les humains et ils sont bien imprévisibles ! Par contre, ce que eux n'ont pas prévu c'est le tire-bouchon. Nous, on est mortes de rire à voir leur mine consternée devant le gros rouge qui tacherait... s'ils pouvaient le boire! Finalement, ils décident de partir avant l'heure et laissent un message écrit avec des pierres et des branches, étant donné que leur petite boîte noire avec des touches et des lumières a l'air de marcher ici aussi bien que leur tire-bouchon. On reprend notre descente sur Saint Maurice de Ventalon à travers



les pins et la lande infinie. Chut ! écoutez... on entend au loin des bruits de clochettes. Nous, on est super contentes de retrouver des copines, mais alors les autres, on vous dit pas : ils rigolent pas du tout. Le petit jeune qui n'a jamais fait la transhumance demande ce qu'il y a. Ben nous, on sait: on va se mélanger avec les copines et ce sera la panique pendant plusieurs heures. Pas moins. Dommage, ça ne sera pas pour cette fois-ci. Le tintement des clochettes s'éloigne, les brebis sont sur un chemin parallèle. Elles continuent la draille en direction du Bougés. Pépère, on continue la descente sous un ciel mi-figue, mi-raisin, bien au chaud sous notre couverture de laine, nous... Dans Saint Maurice de Ventalon, c'est le franc succès. On passe fières comme des petits bancs sous le regard attendri des habitants et émerveillé des touristes qui n'ont jamais vu ça. Ils ont bien fait de venir en septembre dans nos belles montagnes. Et voilà Monique, Alice, Maurice, les enfants, plein d'amis, une tonne de victuailles et toujours pas de tire bouchon! Nous passons Montjoie et je te re-remplis la panse au col de Chalsio. Et c'est pas de la



Chalsio. Et c'est pas de la rigolade, Monique elle en a fait pour un régiment. Avec ce qu'ils ingurgitent, on est sûres de continuer la route bien bien doucement. En tout cas, on est là pour un bon moment. Il paraît qu'il faut qu'on se repose... mon œil! Maintenant c'est Maurice qui nous conduit. On l'aime bien Maurice parce qu'il y a longtemps qu'il nous connaît et qu'il parle brebis couramment. C'est quoi ça? c'est poilu, ça nous aboie dessus et ça doit peser le quart d'un agneau qui vient de naître! Il croit nous faire peur ce chienchien à sa mémère, cette espèce de bonsai? Tiens, ils sont quand même arrivés à



attaquer le gros rouge. Dans certains cas, les humains sont débordants d'imagination. Il faut dire que c'était quand même un cas d'urgence. On repart sur la draille en direction du sommet du Ventalon . On surplombe l'Espinass et la vallée du Luech. Arrivés au col de Banette, on retrouve Carline et Ivoire, les juments d'Alexandra et de Gregory. On se fait des bisous sur le museau pendant un bon moment. Elles nous racontent les derniers potins du coin pendant nos trois mois d'absence. Et il s'en passe des choses dans le pays! On continue la draille et à la Destourbe toutes les voitures sont obligées de s'arrêter parce

que tout le troupeau traverse la route des crêtes et ça n'en finit pas un troupeau déployé, c'est long, c'est long ! On se désaltère au bassin de Clerguemort puis on repart sur la crête en direction de Ginestous. Il est 16H 30 Maison! Maison! On galope, on galope encore plus vite. On dirait même pas qu'on a quinze kilomètres dans les pattes. Et voilà t'y pas que Denis il est tout sérieux. On a pas l'habitude, forcément! Il veut qu'on rentre quatre pattes par quatre pattes dans la bergerie. On pousse de toutes nos forces mais le bougre, il est coriace. Et il commence : 4, 8, 12... Ça y est, il les a ses 664 pattes. On retrouve à

Natachette la 227 qui n'était pas bien en forme et qui est restée là cet été. Elle est contente de nous revoir. Elle va bien maintenant. Elle nous raconte qu'au lac de Villefort, ils font la transhumance des truites. Elle est bien bonne celle là. Demain, Maurice l'emmènera promener avec nous. Tiens voilà un nouveau : C'est poilu, ça nous aboie dessus et c'est énorme : le poids de 4 agneaux adolescents. Ils ont vraiment le sens de la mesure à Chaldecoste !

Bientôt les feuilles vont tomber, les châtaignes seront sucrées et parfumées. Les plus rudes journées d'hiver nous garderont bien au chaud dans notre nid douillet qui sent bon le foin et l'orge. Denis veille au grain... Ce soir, quand les autres vont ripailler pour la énième fois de la journée, nous on va s'endormir, ivres de grands espaces, d'air pur et... comme disait le grand père d'Alexandrette la 240 : Ce sont les tonneaux vides qui font le plus de bruit ! Mais franchement qu'est ce que ça vient faire ici? Rien du tout, mais on aime bien cette phrase et on a pas réussi à la placer. *C'est comme celle qu'a écrite Paul M... (censuré) (NDLR).* C'est facile à ce compte là, moi aussi j'en ai une : La cousine germaine de Grégorette la 235 disait....

Silence, on rêve!

■
88 - 102- 246 -
Marie-Claudette
Mèèèèèèèèstre

bise-art, blizart

L'homme qui bichonnait les sabots des chevaux...



Julien MESNIL
né à Paris
Adresse:
vit à Saint Hilaire
de Lavit depuis 2
ans et demi.
Téléphone:
04.66.45.58.91
Profession,
formation:
Maréchal ferrant.

**"Il est
important
d'avoir un bon
rapport
psychologique
avec l'animal..."**

Eric Tamisier:

Quand as-tu commencé ta formation ?

Julien Mesnil: J'ai débuté la maréchalerie en 1998 au "Haras du Pin" en Normandie dans l'Orne. J'y ai effectué une formation de deux ans qui se termine sur un BEPA maréchalerie.

Toute ma formation s'est faite en internat dans le haras du Pin qui forme aussi les cavaliers et par un stage chez M. Mathieu, dans la Meurthe et Moselle, qui fait partie de l'élite mondiale des maréchaux ferrants.

E.T.: As-tu pu exercer ton métier tout de suite après ton examen ?

J.M.: Après mon BEPA, j'ai effectué mon service militaire de 10 mois à Baden-Baden en Allemagne, en tant que maréchal ferrant dans une société hippique nationale (centre équestre pour les militaires). Je suis resté en Allemagne dans la région de Francfort, salarié chez M. Déjos, où nous étions sept employés au service d'une clientèle de centres équestres, écuries de concours et particuliers. Chez lui j'ai eu l'occasion de forger des fers simples et orthopédiques. Par la suite, j'ai travaillé dans la Manche à Juilley, pour ferrer les jeunes chevaux sortis de pâture et destinés à un avenir professionnel, concours hippiques, cheval de balade, militaire et de courses (trotteurs, galopeurs).

Je suis retourné en région parisienne à L'Hay les Roses chez M. Moreau, un ancien de haras du Pin, pour travailler plus particulièrement sur les chevaux de "complet" et de dressage, uniquement en



maréchalerie anglaise. Après ces deux années intenses passées à Paris, j'ai rejoint Saint Hilaire de Lavit où mes parents possèdent une maison et du terrain.

E.T.: Tu viens de parler de maréchalerie anglaise. De quoi s'agit-il et y en a-t-il une d'un autre pays ?

J.M.: La maréchalerie anglaise est une maréchalerie où l'on travaille tout seul sans "teneur de pied". C'est une maréchalerie légère quant à l'utilisation des matériaux et des outils différents de l'autre grand type de maréchalerie, la française.

La trousse à outils du ferrage anglais est constituée d'un couteau anglais à lame incurvée et dont l'extrémité est retournée; il sert à nettoyer la "fourchette" et la "sole", d'une pince coupante pour parer la "muraille" du pied et d'une pince à river ou crocodile, qui permet de river les clous suite au brochage. Le tablier en cuir du maréchal ferrant est fendu à l'entre jambe pour permettre à l'exécutant de coincer le pied de l'animal en toute sécurité.

La technique anglaise n'est pas adaptée à la ferrure des chevaux lourds.

La maréchalerie française est exécutée avec deux officiants, un teneur de pied et un maréchal ferrant.



La principale qualité du teneur de pied est sa force physique. La sacoche est constituée d'une "mailloche" en nylon utilisée pour le parage du pied, d'un "rogne pied" (gros couteau pour couper la corne), d'un dévidoir utilisé aussi en dégorgeoir, d'un brochoir pour enfoncer les clous dans le pied (brocher), du tablier non fendu d'un cuir épais et protecteur et d'un compas qui peut être remplacé par une "tricoise" dont les extrémités des manches sont affinées pour porter les fers à chaud. Un outil classique traditionnel n'est plus utilisé parce que dangereux pour l'opérateur comme pour le cheval, c'est le "butoir" (rabot).

Trois outils sont communs aux deux techniques: ce sont les "tricoises" à déferrer et à couper les clous et la râpe.

Il n'est pas rare de voir les maréchaux ferrants utiliser un trépied pour râper la paroi et river les clous.

Ci-dessus
A gauche: panoplie des instruments de ferrage à la française.
A droite: sacoche de Julien, notre maréchal ferrant.

bise-art, blizart.....

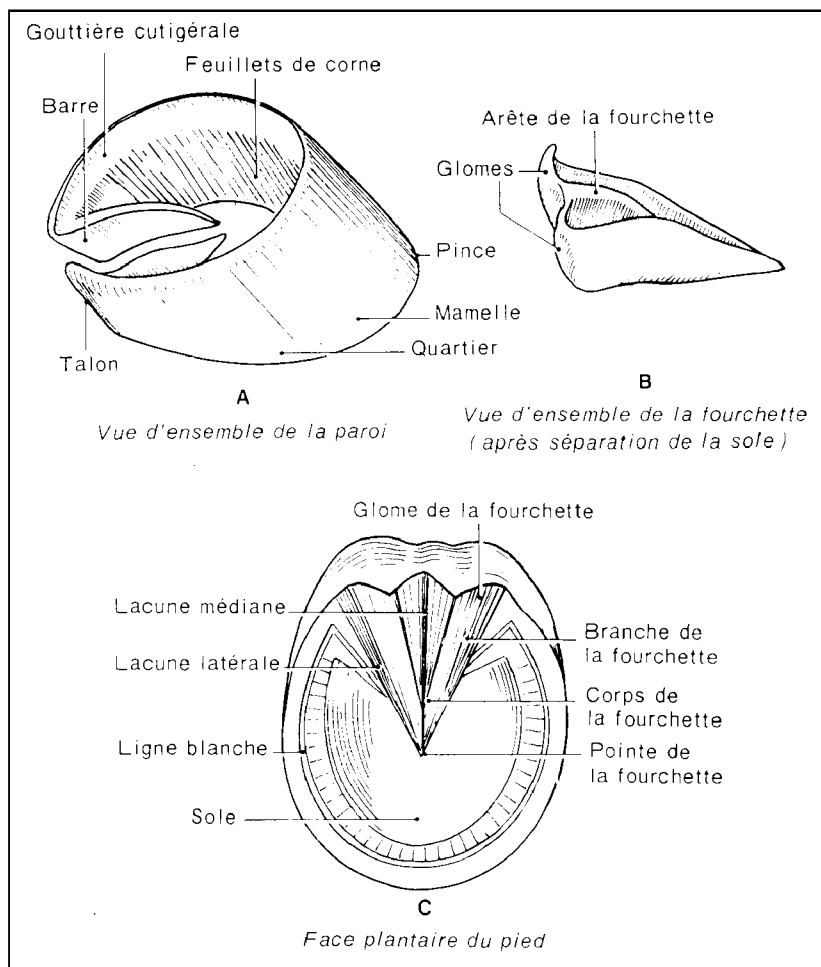
●●● **E.T.:** *Qu'est-ce qui est le plus important pour toi avant d'entreprendre la taille du sabot ?*

J.M.: En premier, le lieu de travail où je dois me sentir en sécurité et assurer surtout celle du cheval, si possible sur une dalle. Je m'assure de l'état physique et psychologique de l'animal: âge, antécédent, vice, utilisation.

E.T.: *Comment se poursuit le travail ?*

J.M.: Je déferre le pied et je coupe l'excédent de corne (parer) dans le cas d'un animal déjà ferré ou seulement la deuxième opération pour un pied non ferré, en prenant soin de respecter les aplombs du membre de l'animal. Il faut une vision d'ensemble du membre de la bête et pas seulement du pied, qui pourrait aboutir à un sabot esthétique mais inadapté aux besoins de l'animal. Un mauvais aplomb peut avoir des incidences dramatiques sur la mobilité du cheval.

Je continue par l'ajustage des fers qui consiste à mettre le fer à la forme du pied en prenant soin de laisser de la garniture au niveau des talons pour permettre aux pieds de s'évaser lors de l'appui au sol. J'effectue cette opération en chauffant les fers à l'aide d'une forge à gaz portable. Je pose le fer à chaud sur le pied ("faire porter un fer") durant une courte durée pour m'assurer du bon ajustage de celui-ci avec le pied. Ceci fait, je refroidis les fers et m'appête à les brocher à l'aide de clous de forme particulière, proportionnés à la taille du fer et du pied. La totalité de l'opération consiste à enfoncer le clou dans la muraille qu'il traverse; ce qui en ressort sera rivé.



limiter au maximum le jeu possible entre le clou, le fer et le pied.

E.T.: *Le pied est-il un ongle homogène ?*

J.M.: Le pied est un ongle constitué de trois types de corne:

- La paroi, qui fait le tour du pied en forme conique, est une corne tubulaire rigide.
- La sole, qui est formée principalement d'écaillés est le plancher du pied.
- La fourchette est une corne souple de forme triangulaire.

Le pied c'est aussi de la chair, des ligaments, des tendons, des os et un important dispositif d'amortissement.

Lors de la ferrure, il est important d'avoir un bon rapport psychologique avec

rapport psychologique avec l'animal pour un résultat optimum. Comme d'autres maréchaux, je suis persuadé que certains chevaux présentent notre travail comme un soulagement à leur problème orthopédique.

E.T.: *Quels sont tes projets actuellement ?*

J.M.: Je construis une forge maréchale pour ferrer des chevaux chez moi. J'y forge des fers simples et orthopédiques. Je vais aussi développer une branche ferronnerie.

Merci Julien, et bonne chance.

Propos recueillis par Eric TAMISIER

Inf' VEILLE CITOYENNE SUR LES **OGM**

Consommation et économie

France :

D'après une étude du groupe CSA TMO, menée en avril 2000 auprès de 1007 personnes, 30% des Français sont "anti-OGM", très méfiants vis-à-vis des informations des emballages et sont favorables à l'interdiction totale des OGM. 30% sont "réticents" et sont opposés au développement des OGM. 27% sont "confiants" vis-à-vis des emballages alimentaires et achèteraient des produits OGM. Enfin, 13% sont "pro-OGM": ils sont prêts à en acheter et estiment qu'ils permettent de respecter l'environnement et de lutter contre la faim dans le monde. Par ailleurs, 84% des Français jugent qu'il n'y a pas assez d'informations sur les OGM (91% en 1999). Les sources d'information qui inspirent le plus confiance sont les chercheurs (42%) et les associations de consommateurs (40%) et les deux sources qui inspirent le moins de confiance sont les grands semenciers (43% contre 35% en 1999) et le gouvernement (23% contre 25% en 1999). Ainsi 83% pensent que l'on devrait attendre d'en savoir plus sur leurs conséquences avant de les utiliser.

Groupe CSA TMO.

OGM en 2000 :

D'après l'ISAAA (International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications), organisme d'aide à la diffusion des biotechnologies, la surface totale de cultures transgéniques serait de 44,2 millions d'ha en 2000, soit une augmentation de 4,3 millions d'ha (11%) par rapport à 1999. Cette augmentation est due en grande partie à la mise en culture d'OGM dans les pays en développement qui cultivaient 7,1 millions d'ha en 2000. Pour les pays développés, l'augmentation est de 2,1% (de 32,8 à 33,5 millions d'ha. Quatre pays (USA - 30,3; Argentine - 10; Canada - 3 et Chine 0,5 millions) cultivent 99% des OGM. Neuf autres

pays en ont cultivé, mais les seuls à avoir dépassé les 100 000 hectares sont l'Australie et l'Afrique du Sud. En 1999, le Portugal et l'Ukraine avaient cultivé des OGM mais n'ont pas renouvelé l'expérience. En revanche, l'Uruguay a cultivé en 2000 ses premiers OGM: 300 hectares de soja RoundUp Ready.

Le soja occupe toujours la première place des cultures transgéniques (58%) et a continué d'augmenter (+20%), alors que le maïs et le colza transgéniques ont été moins cultivés en 2000.

Briefs n°21: *Global review of Commercializera Transgenic Crops: 2000.*

Législation

Europe :

Le 19 décembre, lors d'une réunion à Bruxelles, les ministres européens de l'environnement ont, de façon quasi unanime, prié la Commission Européenne de mettre en place le plus rapidement possible un système de traçabilité et d'étiquetage total des OGM. Les producteurs sont demandeurs autant que les consommateurs car ils veulent pouvoir garantir à ces derniers la possibilité du choix. 10 Ministres de l'Environnement sur les 15 se sont prononcés pour un système de traçabilité et d'étiquetage horizontal, c'est-à-dire couvrant les secteurs "alimentation, aliments pour bétail et semences".

Antoinette Brouyoux, "Du côté des consommateurs".

Zones libres d'OGM

Algérie :

En décembre 2000, le ministre de l'agriculture a promulgué un arrêté qui interdit l'importation, la distribution, la commercialisation d'OGM sur son territoire.

El Watan, 6/01/01.

France :

Huit communes rurales d'Ile de France - Gargenville, Guernes, Mezy-sur-Seine (Yvelines) et Aincourt, Livillier, La Roche-Guyon, Valmondois, Vigny

(Val-d'Oise) - ont décidé d'interdire sur leur territoire la culture, commerciale ou expérimentale d'OGM.

Mouvement écologique indépendant - AFP, 4 janvier 2001.

Italie :

Le ministre de l'agriculture a décidé de ne plus financer la recherche sur les OGM. Il a aussi décidé que les cantines scolaires seraient approvisionnées en aliments issus de l'agriculture biologique.

Genetic Engineering Newsletter 17, Positive News, hiver 2000.

OGM et Micro Organismes

Une étude menée par l'Institut Max Planck for Soil Microbiology à Marbourg en Allemagne a révélé que la culture de pomme de terre transgénique modifiait la population bactérienne du sol. Les chercheurs n'ont pas conclu si les changements observés modifieraient le sol au point de condamner de futures plantations sur ces mêmes terres. Ils demandent cependant, au nom du principe de précaution, d'arrêter ces cultures en attendant d'en savoir plus, d'autant qu'il est connu qu'un changement infime dans l'écologie microbienne peut rendre des terres stériles ou développer des pathogènes comme des nématodes, des champignons ou des bactéries.

GM Potatoes Alter Soil Ecology, Positive News.

Actions citoyennes

Transparence :

Par un avis décisif (19 octobre 2000) communiqué fin novembre, la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) a donné un avis favorable sans réserve pour que soit

communiquée au Mouvement Écologiste Indépendant (MEI) la totalité des Fiches d'Information destinées au Public (FIP) relatives à l'ensemble des essais en champ d'OGM réalisés en 2000. Le 5 décembre, le MEI a donc reçu l'ensemble des FIP réclamées. Cependant, sur les fiches, le nom des communes a été effacé...! MEI.

France :

Le Comité de vigilance OGM 47 a rencontré le Préfet du Lot et Garonne, pour exprimer ses craintes des suites données à l'affaire des semences contaminées. En avril dernier, la DGCCRF a décelé dans des sacs de maïs semence des traces d'OGM. Comme il ne s'agissait que de quantités infimes, les inspecteurs ont laissé passer les sacs qui ont été vendus à des agriculteurs ignorant tout. L'affaire a cependant été révélée au public et a fait grand bruit. Les membres du comité de vigilance, eux, ne désarment pas et veulent savoir "quelles dispositions ont été prises pour que les agriculteurs et les organismes stockeurs isolent les récoltes concernées". La Dépêche 19/12/00

Canada :

Depuis trois ans, des épinettes transgéniques poussent à côté de la réserve faunique des Laurentides (Québec). Ces arbres, propriété du Service Canadien des Forêts (SCF), sont manipulés pour produire la toxine du Bacillus thuringiensis. En signe de protestation, un groupe écologiste, SOS Gaïa, a remis des semences de chanvre à Domtar, société de production de papier. Le chanvre produit trois fois plus de fibres naturelles que les résineux et éviteraient les coupes à blanc et les arbres transgéniques. Le Devoir, 19 décembre 2000.

l'air de rien.....

“Produire de l'énergie solaire c'est très excitant! Parce que dès qu'on voit un rayon de soleil on se dit: ça y est, regarde, ça marche, ça chauffe, c'est pas la peine d'allumer le poêle! C'est gratuit, c'est satisfaisant!”

La construction saine: le dire c'est bien, le faire c'est mieux !

Interview de Anna et Bébert à Fraissinet de Lozère.



En passant à Fraissinet de Lozère sur le plateau des monts-lozère, juste au dessus du Pont de Montvert, je fus intrigué par une maison qui n'était ni en granit, ni en ciment-béton, mais qui était belle au regard et avec l'envie d'y pousser la porte pour en savoir plus. Divine surprise: cette maison en bois pour l'essentiel, était construite avec les principes " Bio-climatiques ", avec en plus un chauffage solaire. Je décidais de faire connaissance avec la maison et leurs propriétaires.

Roland: Comment vous est venue l'idée d'intégrer un chauffage solaire à la construction de votre maison neuve ?

de votre maison neuve ?

Bébert : Lorsque nous avons déposé le permis de construire, il n'y avait pas de chauffage solaire prévu. Puis petit à petit en réfléchissant aux problèmes de la construction , on a eu une prise de conscience sur la nécessité d'en faire un.

Anna : Avant de venir habiter en Lozère, nous habitions à Paris sur la Seine dans une péniche. Nous subissions la pollution ambiante et nous vivions en économisant au maximum l'eau et l'électricité , vous rajoutez la prise de conscience générale de notre époque et nous avons eu l'envie d'avoir une maison en correspondance avec nos idées! C'était important pour nous.

important pour nous.

Bébert: Construire cette maison, c'était une manière de dire: on n'en parle plus, on le fait ! Le bla-bla ça suffit , l'écologie ce n'est pas celle des autres : c'est aussi la nôtre ! Nous étions donc attaché au départ à cette conception " bio-climatique " de la maison.

Roland: Quand vous avez conçu votre maison, est-ce que le solaire a eu une incidence sur son architecture ?

Bébert : Au départ donc, on n'avait pas prévu le solaire actif, c'est-à-dire des panneaux solaires alimentant un chauffage central par le sol . Nous étions sur le solaire passif : implantation de la maison par rapport au vent et au soleil , emplacements des ouvertures, présence d'un espace tampon (véranda), isolation et inertie thermique etc...

Puis nous est venu l'idée d'intégrer au toit de la véranda des capteurs solaires pour le chauffage et l'eau chaude .

Roland: Donc si je comprends bien votre démarche : accorder l'architecture de votre maison aux conceptions écologiques et solaires !

Bébert : Pour nous le solaire était très important, nous en avons fait une priorité, quitte à ne pas finir complètement la maison comme tu peux le voir.

On s'est posé le problème de l'intégration des capteurs dans l'architecture de la maison. Il y a deux sortes de produit : soit le châssis déjà tout préparé, soit le capteur fait pour s'intégrer dans une toiture. Nous avons choisi ce dernier, en pensant que les capteurs dans le toit de la véranda s'harmoniseraient avec les éléments verres de la dite véranda. C'était un facteur d'intégration.

Roland: Est-ce que tu as eu des problèmes avec les constructeurs ?

Bébert : Oui , notre fournisseur est la marque Clipsol, et nous transigions avec deux grands principes du solaire:

1/ être plein sud

2/ avoir une pente de capteur importante (pour avoir le maximum de soleil l'hiver), ce qui n'était pas possible pour nous car le toit de la véranda aurait été trop incliné.

La négociation a été possible : nous avons décidé une orientation sud sud-ouest (30 degrés de déviance) et une pente acceptable pour le toit de la véranda . Il y avait une friction entre le solaire actif et le solaire passif. Après débats avec le bureau d'étude et le fabricant des capteurs, nous avons trouvé un compromis qui ne nous faisait perdre que 15 % de rendement, ce qui n'est pas rédibitoire. Ce genre de débats vient du manque général de la pratique solaire.

Il faut savoir que les principes du solaire sont transigeables, si on veut défendre un parti-pris architectural .

Roland: Tu as installé les panneaux toi même, as-tu fait une formation ?

Bébert : Oui , j'ai fait un petit stage chez le fabricant, de deux jours. Cela me paraît suffisant pour installer les panneaux. Par contre pour tout le second oeuvre, (connection des tuyaux , gestion des débits etc..) il faut le faire réaliser par un professionnel : car c'est un travail très technique de plomberie. Donc je trouve très logique l'attitude de la région d'imposer un chauffagiste agréé pour donner les subventions.

Anna : Bébert est autodidacte et bricoleur, il pouvait se permettre d'installer les capteurs. Je crois que sinon il vaut mieux prendre un professionnel, car un chauffage solaire reste un chauffage central et peu de gens sont à même de le faire eux même.

L'auto-construction est conseillée aux gens très avertis.

Roland: Depuis combien de temps marche votre chauffage solaire ?

Anna : c'est la troisième année. En tant qu'habitante, la maison est d'un grand confort en mi-saison . Il fait toujours bon dedans sans feu. Chez nos amis il y a une pièce bien chauffée, chez nous il fait chaud partout tout le temps. C'est un confort de vie, il n'y a pas de zone glaciale. Quand il y a du brouillard ça chauffe toujours mais un peu moins.

Bébert : la maison est confortable , mais je crois que c'est dû à son caractère bio-climatique : structure bois, bonne orientation, ouvertures au sud, bonne isolation, espace tampon etc...., pour l'essentiel . Quand il n'y a pas de soleil , on a un poêle à bois. C'est le complément du solaire.



Des [néga]watts grâce au soleil. Utilisation passive* du soleil pour le chauffage.

Chacun d'entre nous, souvent sans le savoir, utilise déjà un équipement de chauffage solaire!

Le classique vitrage permet grâce à "l'effet de serre" de récupérer plusieurs centaines de kWh par an selon l'orientation et les caractéristiques du logement.

Une conception bioclimatique ("construire avec le climat et non contre lui") lors de la construction du logement permet d'optimiser cette part d'apports solaires grâce à certaines techniques comme celles-ci, par exemple:

- la serre ou véranda habitable (bien étudiée en respectant des règles précises) peut diminuer les besoins de chauffage de 15 à 30% tout en participant au confort d'été.

- les murs capteurs (murs en maçonnerie lourde et sombre en façade sud) sur lesquels est disposé un double vitrage à faible émissivité sur la façade extérieure. L'énergie stockée dans le mur (inertie thermique) est ensuite restituée lentement dans le logement avec un certain retard (déphasage) permettant de bénéficier de la chaleur accumulée plusieurs heures après l'ensoleillement.

La palette des solutions de chauffage solaire est étendue et permet de s'adapter à la plupart des situations architecturales.

J'ai visité des maisons solaires ainsi conçues dans la Drôme à 850 m d'altitude où il n'est nécessaire d'allumer le chauffage d'appoint que les jours nuageux. L'apport solaire étant suffisant les jours ensoleillés même très froids! Et le soleil n'envoie pas de factures...

Ghislaine GUIGNIER

* - Chauffage passif: procédés n'utilisant pas de moyens mécaniques pour capter et déplacer la chaleur (donc pas d'autre énergie que celle du soleil).

- Chauffage actif: procédés utilisant des équipements électriques pour capter, déplacer et distribuer la chaleur (exemples: plancher solaire direct, chauffe-eau solaire, etc...).

l'air de rien.....



Anna et Bébert dans leur véranda. Ci-dessous: tas de bois pour une saison de chauffage.

Roland: Les problèmes ?

Bébert : Il y a de l'électronique comme dans tous les chauffages modernes et nous sommes dans la montagne, donc nous avons

une sensibilité à la foudre. L'électronique est le talon d'Achille du solaire. Je trouve qu'il y a une réflexion à mener sur un matériel plus rustique, moins sophistiqué. Contrairement à la conception des ingénieurs qui recherchent " l'optimisation ", il faudrait chercher vers un " poêle solaire " avec peu de gestion au quotidien, simple. Cela n'existe pas actuellement dans les filières industrielles en France .

Roland: Alors, les ingénieurs-chercheurs ont du travail ! Je suis d'accord avec toi, il y a une dérive dans le bâtiment vers la sophistication des installations, qui du coup deviennent fragiles, vulnérables, pas facilement réparables etc...

Est-ce que votre maison solaire a provoqué de la curiosité ? des questions ?

Anna : Oui , financière et de confort . Le confort fait envie, surtout en voyant le site réputé invivable et dur, et en voyant qu'à l'interieur il fait doux et

chaud.

Cette idée de solaire interroge les gens et un peu tout le monde. On en parle à l'épicerie.

Bébert: je trouve, oui, que les gens viennent voir la maison solaire, ça suscite la curiosité, mais ça ne dépasse pas ce stade là. Je ne sais pas pourquoi !

Roland: Y a-t-il une curiosité, un intérêt, des mairies ou des services publics ?

Anna: Non, je dirais que c'est encore l'inconnu pour beaucoup. Récemment on a un voisin qui a hérité d'une maison de famille et qui a demandé conseil à un membre du service architectural du P.N.C., on lui a répondu que le solaire ne marchait absolument pas !!!

Bébert: Il y a deux chauffages solaires en Lozère : cela résume bien la réticence générale. Heureusement ce n'est pas le cas partout en France. Et pourtant en Lozère : il y a de bons sites d'exposition, des besoins de chauffage important, un bon ensoleillement. On est dans une situation idéale. C'est incompréhensible qu'il n'y ait pas plus de solaire en Lozère .

Roland: Quelles aides avez-vous eu ?

Bébert: En fait , assez peu , essentiellement les aides régionales de l'ADEME (1) .

Il y a le N° vert de la région (0 800 01 53 47, appel gratuit pour tous renseignements sur le solaire: coût, projets techniques, démarches administratives, aides, etc...), on tombe sur le GEFOSAT (2), c'est un cabinet d'étude thermique solaire. C'est gratuit et ils sont compétents, n'hésitez pas à les appeler si vous avez



un projet solaire, ils vous feront les pré-études .

Roland: Pour ce qui est de l'aspect économique des choses, est-ce intéressant ?

Bébert: Les deux études faites par le GEFOSAT et le fabricant sont concordantes: avec les aides on a un retour sur investissement prévu pour sept ans , après c'est du bénéfique !! Qu'on se le dise !

Anna: L'année dernière qui a eu un bon ensoleillement , on a consommé 4 stères de bois pour notre poêle. Un copain proche de chez nous en a consommé 20 ! Ça c'est du concret . Ça lui fait envie !

Roland: Qu'est-ce qui te plaît dans le solaire ?

Bébert: Produire de l'énergie solaire c'est très excitant !



La centrale solaire...

Parce que dès qu'on voit un rayon de soleil, on se dit: ça y est regarde, ça marche, ça chauffe, c'est pas la peine d'allumer le poêle ! C'est gratuit, c'est satisfaisant !

Anna: Et puis dans cette période d'angoisse, avec le nucléaire et tout ce monde que l'on aimerait changer, on ne sait pas par quel bout le prendre; alors se dire qu'on est une petite parcelle qui contribue un petit peu à changer, dans sa propre tête d'abord, les comportements, fait chaud au coeur. Il y a un plaisir intérieur fort à chauffer sa maison par le soleil. L'écologie c'est chacun,

même s'il faut faire des choix, si au départ c'est un peu plus cher et qu'on finit la maison moins vite; mais ce choix est



Association "Soléole"

SOLEOLE est une association loi 1901, crée en 1991. Elle a pour but la promotion et le développement des énergies renouvelables et de l'habitat bioclimatique en Languedoc Roussillon.

Elle compte actuellement des membres bénévoles, répartis sur toute la région. Parmi ces membres actifs on compte :

- > des professionnels installateurs en solaire (thermique - photovoltaïque).
- > des architectes en bioclimatique.
- > des ingénieurs.

Deux emploi-jeunes ont été créés en février 1999 : un Agent de Développement des Energies Renouvelables et un Animateur Technicien d'Education à l'Energie.

Notre expérience des dernières années dans une démarche d'ouverture est notre principal atout :

- multiples présences sur les foires.
- conférences.
- participation à des PAE lycées (Projets d'Actions Educatifs).

Nos actions visent à la sensibilisation tous publics par :

- la diffusion d'informations auprès de notre réseau interne (membres) et externe

(socioprofessionnels, politiques, administrations) - Soleole News. Edité depuis 1993, quinze numéros et deux dossiers diffusés aux membres de l'association sur abonnement.

- la participation aux foires et salons de la région pour assurer la promotion des énergies renouvelables et de l'habitat sain auprès des particuliers. Terrabio, Salon Sésame, Batipôle de Limoux, Promaude de Lézignan Corbières, St Quentin la Poterie, St Jean du Gard...

- la sensibilisation des jeunes par des actions pédagogiques de sensibilisation conduites en collaboration avec les centres de formation scolaires (collèges, lycées...).

- la transmission des informations auprès des adultes par des conférences et débats publics.

- des conseils à des futurs utilisateurs.

- l'échange réciproque de savoir-faire et de données techniques - fichiers internes des professionnels et experts en Energies Renouvelables et Habitat Sain - création d'une permanence.

- l'aide technique aux utilisateurs: pré-étude, rédaction de cahier des charges, aide aux choix des solutions, liaison avec les installateurs.

Education: 2000/2001.

- Chauffe - eau solaires au Népal, avec M. le professeur Jacquet du lycée Peytavin à Mende.

- Etude et fabrication de chauffe - eau solaires, visite de site avec le lycée Plaisance de Mende.

- Projet de formation aux énergies renouvelables au niveau des centres de formation agricole CFPPA de la région.

- Animation dans les écoles de la région de Carcassonne.

Soléole recherche vivement des correspondants sur la Lozère ou d'autres associations intéressées. Par ailleurs Soléole participerait volontiers à des expos ou manifestations organisées par d'autres associations.

Association Soléole

- Délégation du Gard, c/o J-Cl. Faverjon, 689 chemin des Prairies,

30100 Alès. Tél: 04-66-52-08-06.

l'air de rien.....



●●●
Les capteurs
au dessus de la
véranda.

L'écologie c'est chacun, même s'il faut faire des choix, si au départ c'est un peu plus cher et qu'on finit la maison moins vite; mais ce choix est confortable: physiquement et moralement.

Bébert: C'est aussi excitant que de mettre le feu à une feuille de papier avec une loupe.

Roland: Par temps brumeux, est-ce que ça chauffe ?

Salvatierra, quatre fois moins d'énergie.

C'est à Rennes et c'est hélas exceptionnel: une coopérative s'inscrivant dans le cadre du programme européen Cepheus s'apprête à livrer 43 appartements où la consommation d'énergie sera divisée par quatre. Par quel miracle ? En jouant sur à peu près tous les tableaux: recyclage de l'air chaud, panneaux solaires, doubles vitrages, mais aussi utilisation de matériaux on ne peut plus traditionnels. La bauge, par exemple a été remise au goût du jour: il s'agit d'un mortier de terre et de paille. Autres trouvailles: la laine de chanvre remplace la laine de verre; les enduits sont en terre, etc... Un autre immeuble est mis en chantier à une vingtaine de kilomètres de Rennes.

Extrait de "POLITIS"

Bébert: Oui, mais pas s'il pleut, alors on allume le poêle.

Anna: J'insiste sur l'importance du solaire passif: avec la véranda même s'il n'y a qu'une heure de soleil, c'est tout de suite chaud et on en profite dans l'instant.

Bébert: Je voudrais parler de la période assez longue des demi-saisons. Une maison bio-climatique bien conçue a de l'inertie thermique, (masse lourde à l'intérieur de la maison qui fait réserve de chaleur), c'est cette inertie qui donne le confort à la mi-saison, car la maison n'a pas le temps de se refroidir. S'il y a 2 à 3 jours de soleil, on a 2 à 3 jours plus tard le retour de chaleur grâce à l'inertie. Pratiquement ce qui donne des journées de mi-saisons où le temps est nuageux et où on n'allume pas le poêle; on a capitalisé la chaleur, c'est ça le confort !

Avec le solaire il est très important d'avoir une isolation thermique performante. Si c'est le cas, en Lozère le solaire peut faire économiser l'énergie de 50% du chauffage et de 50% de l'eau chaude, ce qui explique l'amortissement du surcoût en 7 ans.

Roland: Y a-t-il un problème de surchauffe l'été ?

Bébert: L'été on coupe la partie chauffage de l'installation et toute la circulation des panneaux se fait dans le ballon d'eau chaude (qui est gros: 700 L), on a beaucoup d'eau chaude l'été. Si jamais le ballon monte trop en température, il y a une boucle de décharge qui a été faite dans la terre, que l'on chauffe alors (c'est une sécurité).

Cela pourrait être une piscine que l'on chaufferait alors.

Anna: Ah ! en plein hiver, sous la neige prendre son petit déjeuner dans la véranda en

Anna: Ah ! en plein hiver, sous la neige prendre son petit déjeuner dans la véranda en pyjama, en regardant tomber les flocons! C'est fabuleux!! (NDLR : Je n'ai pas vérifié!).

Bébert: La coutume veut que les gens qui vivent dans une maison solaire, reçoivent ceux qui veulent en faire autant. Or il se trouve que depuis qu'on habite dans notre maison, nous n'avons reçu personne qui était sur un projet concret de solaire!

La Lozère est en retard sur les Alpes où il y a quelque centaines d'installations solaire. Nous regrettons vraiment ici ce manque d'intérêt pour le solaire. À croire qu'en Lozère les gens oublient de penser aussi avec leur porte-feuille ! (NDLR : voila un "Scoop !").

Roland: Ta réflexion rejoint ce que je pense: dans le domaine de la construction neuve en Lozère, il y a une pauvreté de la recherche et de l'imagination. L'uniformité des formes, des matériaux et des techniques conduit très souvent à l'ennui, entre-autre .

Combien de fois traversons-nous ces entrées de village où toutes les maisons se ressemblent, clonées d'un cube de béton !

Voilà ! Je sors de la maison d'Anna et Bébert à Fraissinet de Lozère, une maison belle, chaleureuse, bien conçue, solaire, bio-climatique, construite avec le coeur et l'esprit, en un mot : " Une maison saine !", ça existe : je l'ai vue ! ■

Roland Mousquès

(1) ADEME Languedoc-Roussillon: Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, 205 rue de l'Acropole - 34000 Montpellier.

(2) GEFOSAT (bureau d'étude des projets solaires): Domaine de Grammont, avenue Albert Einstein

Regain de souffle

Cette année nous avons proposé un stage d'aquarelle à Regain parce que nous étions quelques unes à être attirées par cette technique. Nous avons demandé à Alix, artiste peintre qui, entre autres, intervient à l'école du Collet en arts plastiques. On peut voir les réalisations des enfants exposées tout autour des classes, sur les grands murs. Visiblement ils ont été guidés de main de "maître"...!

Dans notre groupe de 7

l'aquarelle est une technique, que le dessin et l'esquisse font partie intégrante de la peinture à l'aquarelle; les croquis permettent de rechercher la composition, l'utilisation d'un espace. Lorsque plusieurs couleurs se superposent, la transparence de l'aquarelle dévoile le subtil mélange des couleurs.

Dans notre progression, reproduction de natures mortes, travail sur l'eau et le ciel, ce qui est intéressant c'est la manière propre à chacune



La peinture (à l'eau), la cuisine (à l'huile [d'olive]), la balade (pas [toujours] à l'eau).

femmes, certaines ont déjà fait un peu de peinture, mais pour la plupart c'est la première fois et pour Marinette, la première fois qu'elle a un pinceau entre les mains. Ce qui nous a motivées, c'est l'envie de traduire l'émotion que l'on ressent dans les merveilleux paysages d'ici (vues des crêtes, les montagnes qui se fondent dans des camaïeux de bleu, les lumières des levers de soleil après la pluie, les tonalités d'automne ou de printemps et toutes les émotions secrètes, fugaces ou profondes, qui nous relie à la beauté). C'est aussi l'occasion de se retrouver dans un moment de détente, de calme où chacune est à la fois concentrée sur ce qu'elle fait et attentive à ce que fait l'autre dans une ambiance légère et sans prétention.

Et puis, la guide est là! Elle nous suit dans nos démarches avec le ton juste qui note les imperfections et qui encourage quand le trait et la couleur sont en harmonie!

Elle nous rappelle que l'aquarelle est une technique,

d'explorer, d'utiliser la couleur, par touches ou en faisant fuser avec beaucoup d'eau. Quand on a le temps on reprend le crayon et les pinceaux pour peindre ce que l'on voit là à notre porte.

Nos productions sont probablement les futurs chefs d'œuvre des grands maîtres du XXI^{ème} siècle, c'est pourquoi nous ne pouvons pas nous permettre d'en offrir des photos au Vent des Bancelles. Ne nous en veuillez pas...!

C'est tout aussi artistique de participer aux stages de cuisine avec Laurence et d'apprendre à faire les fonds de sauce dans une petite marmite avec une pointe d'ail, la larme de pastis ajoutée pour lui donner une saveur bien du midi. Erwin (comme les autres) est admiratif du dynamisme de Laurence qui, à 73 ans, a toujours tant de plaisir à cuisiner et à nous donner les secrets de la cuisine italienne. Éclats de rire mais aussi du sérieux parce que tout doit être parfait.

Laurence raconte qu'autrefois il y avait un "piano"... à charbon et on y laissait des grosses marmites avec des fonds bruns et des fonds blancs. Quand ça bouillait ça faisait une musique qui ressemblait aux castagnettes...

Amoureusement, nous versions une louche de ces fonds selon les mets préparés!

Nous avons fait quelques randonnées sur St Frézal et St Andéol. Je vous livre quelques impressions de Catherine Aufour...: "...C'est le plaisir de découvrir des endroits où je n'ai jamais l'occasion d'aller, les petits sentiers qui relient les hameaux, les magnifiques murs en calade près des ruisseaux, les terrasses et châtaigneraies nouvellement entretenues, et aussi la rencontre à l'improviste des gens qui nous invitent à boire un coup sur leur terrasse, ou un thé à la menthe pour nous réchauffer...!"

A Leyris: "la rencontre à l'improviste des gens qui nous invitent à boire un coup sur leur terrasse"...

Julie HUGON

souffle solidaire

Vous avez tous entendu parler des “journées chinoises” ... Un des participants nous les raconte, de manière... débridée ! (texte et musique en V.O.).



Quelques Chinois* ...





passent par là !



souffle solidaire



* Un Chinois, dans les Cévennes, est quelqu'un qui participe aux journées chinoises; il semblerait que l'expression vienne du fait que les chinois sont nombreux.

Ou bien alors peut-être que c'est parce qu'on peut dire: "un jour chez toi, un jour chinois" !?!

Un GRAND MERCI à



Un GRAND MERCI à Christophe, Micaël, Muriel, Stéphane, Nathalie, Jérémi, Eric, Rémi, Cassandre, Jean-Aimé, Jean-Claude, Olivier, Angelle, Sandrine, Armand, Léa, Nicole, Daniel, Jean-Luc, Lionel, Thomas, Céline, Thomas, Flavie, Anaïs, Pascal, Djamilia, à tous ceux que j'oublie, à tous ceux qui n'étaient pas là, à tous les chinois en général, à la tourmente de ce jour là et au four à pain. ■

Thomas BRASSEUR



..... tiens bon le vent

Puissent les Cévennes et ce journal rester un lieu d'accueil pour tous ceux qui veulent vivre et penser autrement, cherchant leurs nourritures dans l'expérience et les témoignages partagés, en dehors des conformismes suggérés ou imposés et des réponses toutes faites.

Résister, mot-symbole des Cévennes, vivant par l'Histoire et l'adaptation quotidienne à un milieu difficile.

Mot qui pourrait pourtant bien vite devenir une image d'Epinal, s'il n'était revivifié et revisité au présent par tous ceux, "anciens" ou "néos", "jeunes" et moins jeunes, qui tentent de rester "ici". Peu fascinés peut-être par les miroirs aux alouettes tendus de toute part. Peu désireux peut-être d'être les exécutants passifs - ou complices - des modèles de développement générés ailleurs et sans eux.

Résister en s'opposant quand les pouvoirs et le goût du pouvoir, les contradictions et les carcans institutionnels se font prégnants, comme en témoignent au fil des mois tant d'articles dans ce journal.

Mais résister aussi en cherchant des solutions de vie et de survie originales, chacun différemment, à travers une démarche et des alternatives personnelles, adaptées aux lieux, aux caractères particuliers, aux conditions environnementales spécifiques d'un vallon à l'autre. Voir "Télé Cévennes" nous faisant découvrir les multiples expériences sociales, artistiques, culturelles, qui se cherchent et se font écho à travers les vallées.

Car comme le dit Castoriadis, la société est instituée, elle peut être aussi "instituyente" dans le sens d'une créativité personnelle et collective toujours possible.

Loin de l'uniformisation mondialiste et pseudo-unificatrice dans laquelle on voudrait nous mouler, loin des solutions systématiques et des schémas organisationnels induits qu'enfourchent hâtivement les amateurs de pouvoir, plus près de la diversité nécessaire des biologistes et des interrogations de toujours...

Puissent les Cévennes et ce journal rester un lieu d'accueil pour tous ceux qui veulent vivre et penser autrement, cherchant leurs nourritures dans l'expérience et les

témoignages partagés, en dehors des conformismes suggérés ou imposés et des réponses toutes faites.

Le soutien de politiques capables de prendre le risque d'une pensée moins consensuelle, consciente de la nécessité de temps de maturation et d'écoutes plus

RESISTER

RESISTER
cela veut dire quoi, pour vous ?

Pendant toute l'année 2001,
téléCévennes
filme vos réponses.

Ces dizaines d'interviews
seront montées sans aucune coupure,
puis projetées dans les villages
des Cévennes
en 2002.

RESISTER

Vous voulez intervenir sur ce sujet
(ou un autre)
contactez-nous !

t é l é C é v e n n e s

foire de la télé AVEC les gens
télébrouette atelier de production association 1901 48150 Galtzières

tel 04 66 45 65 72 fax 04 66 45 69 14 e-mail telecavennes@baol.com site www.telecavennes.com

TéléCévennes est membre de la Fédération Nationale des Volontés de Pays et de la Coordination des Médias Libres.

Résister...

humanistes, reste à découvrir.

Résister, non comme refus du changement ou du mouvement, mais comme le droit simple à ne pas être "branché" sans réflexion sur la Grande Agitation collective.



Pierrette COUDERT

LE GARDEUR DE TROUPEAUX

VII

De mon village je vois de la terre tout ce qu'on peut voir
de l'Univers...

C'est pour cela que mon village est aussi grand qu'un
autre

pays quelconque,
parce que je suis de la dimension de ce que je vois
et non de la dimension de ma propre taille...

Dans les villes la vie est plus petite
qu'ici dans ma maison à la crête de cette colline.
Dans les villes les immeubles verrouillent la vue,
cachent l'horizon, repoussent nos regards bien loin de
tout

le ciel,
nous rapetissent parce qu'ils nous ôtent ce que nos yeux
peuvent nous donner.
et nous appauvrissent parce que notre unique richesse est
de voir.

IX

Je suis un gardeur de troupeaux.
Le troupeau ce sont mes pensées
et mes pensées sont toutes des sensations.
Je pense avec les yeux et avec les oreilles
et avec les mains et avec les pieds
et avec le nez et avec la bouche.

Penser une fleur c'est la voir et la respirer
et manger un fruit c'est en savoir le sens.

C'est pourquoi lorsque par un jour de chaleur
je me sens triste d'en jouir à ce point,
et couche de tout mon long dans l'herbe,
et ferme mes yeux brûlants,
je sens tout mon corps couché dans la réalité,
je sais la vérité et je suis heureux.



Au hasard de la vie (mais le hasard existe-t-il vraiment ?), j'entre dans une librairie et je sais tout de suite que je trouverai ce que je n'ai jamais cherché. Ce lieu à ce jour (mais demain j'en découvrirai un autre) se trouve à Uzès, Place aux Herbes et se dénomme "le Parefeuille". J'y reste quelques heures, je regarde, je touche, je feuillette, je lis un peu, je m'imprègne; si j'arrive à en sortir j'ai le cœur léger et l'âme heureuse car j'ai trouvé ce que j'attendais depuis toujours, le livre qui va tout changer... jusqu'à la prochaine fois. Le grand auteur que j'ai envie de faire connaître est portugais: Fernando Pessoa, dit Alberto Caeiro, Alvaro de Campos, Bernado Soarès, Ricardo Reis et bien d'autres...

FERNANDO PESSOA

Le Gardeur
de troupeaux

et les autres poèmes
d'Alberto Caeiro avec

Poésies d'Alvaro de Campos

Préface et traduction d'Armand Guibert



nyf

Poésie / Gallimard

Né à Lisbonne en 1888, élève brillant, sa vie fut simple, sans appareil, sans frasque, secrétaire modeste, vivant avec sa mère, "détestant l'action" (voir le "livre de l'intranquilité") écrivant beaucoup (plusieurs malles de manuscrits furent retrouvées car de son vivant pratiquement rien ne fut publié).

Il meurt jeune en 1935 à Lisbonne, ville qu'il n'a pas quitté.

Voici quelques extraits de son œuvre "Le Gardeur de troupeaux", Poésie Gallimard - Format poche.

Autre ouvrage: "Le Livre de l'intranquilité" à la Bibliothèque de Mende ou au Bibliobus.

Catherine HÉLING

XVIII

Que ne suis-je la poussière du chemin,
les pauvres me foulant sous leurs pieds...

Que ne suis-je les fleuves qui coulent,
avec les lavandières sur ma berge...

Que ne suis-je les saules au bord du fleuve,
n'ayant que le ciel sur ma tête et l'eau à mes pieds...

Que ne suis-je l'âne du meunier,
lequel me battrait tout en ayant pour moi de l'affection.

Plutôt cela plutôt qu'être celui qui traverse l'existence
en regardant derrière soi et la peine au coeur...

XLVIII

De la plus haute fenêtre de ma maison
avec un mouchoir blanc je dis adieu
à mes vers qui partent vers l'humanité.

Et je ne suis ni joyeux ni triste.
Tel est le destin des vers.
Je les ai écrits et je dois les montrer à tous
parce que je n'en puis user différemment,
tout comme la fleur ne peut dissimuler sa couleur,
ni le fleuve dissimuler qu'il coule,
ni l'arbre dissimuler qu'il fructifie.

Les voilà qui déjà s'éloignent comme en diligence
et moi malgré moi, j'éprouve de la peine
comme une douleur dans le corps.

Qui sait qui les lira ?
Qui sait en quelles mains ils tomberont ?

Fleur, mon destin m'a cueilli pour les yeux.
Arbre, on m'a arraché mes fruits pour les bouches.
Fleuve, le destin de mes eaux était de ne pas rester en moi.
Je me soumets et je me sens presque joyeux,
presque joyeux comme un homme qui se lasse d'être
triste.

Allez-vous-en, de moi détachez-vous !
L'arbre passe et se disperse dans la Nature.
La fleur fane et sa poussière dure à jamais.
Le fleuve coule puis il se jette dans la mer et ses eaux
restent ses eaux à lui.

Je passe et je demeure, comme l'Univers.

Action

Nouvelles de "Réseau Solidarité"

Les lettres écrites à la demande de "Réseau Solidarité" dont les actions ont été présentées à plusieurs reprises dans le VDB font mouche... 7 fois sur 10... Même si les réactions ne sont pas toujours immédiates ou visibles, c'est dans la durée que se mesure l'efficacité de l'action. Certes, il n'est pas facile de faire bouger "Mc Do" par exemple, et les remises en cause dont la multinationale a fait n'ont entamé ni son succès, ni son développement. Mais elles l'ont amenée à infléchir sa politique de communication. La lutte des associations de Hong-Kong n'a pas été vaine. Des réunions se sont discrètement tenues en Chine. Mc Do est acculée à justifier ses décisions, elle se sent observée... Réseau Solidarité s'emploie à maintenir la pression. le cas de "Nike" est plus significatif: la multinationale s'est sentie obligée de mettre en place un contrôle des usines qui travaillent pour son compte et elle a relevé l'âge minimum d'embauche des travailleurs. Réseau Solidarité est un maillon d'une chaîne de solidarité ancrée dans la lutte des femmes et des hommes qui se battent contre la violation de leurs droits économiques et sociaux. C'est toujours à leur demande que l'association intervient. Sur le terrain, c'est à ces partenaires qu'il revient de juger de l'efficacité de la méthode de mobilisation. Les messages qu'ils font parvenir encouragent les appels.

Quelques chiffres:

- Réseau Solidarité compte aujourd'hui 6650 membres.
- Chaque appel est diffusé au

moins à 2500 personnes.

- 1000 personnes ont demandé à recevoir tous les appels (15 par an au lieu de 4 ou 5).

- 650 personnes reçoivent les appels par courrier électronique.

- En 2000 le budget total était de 650.000 F assuré à 92% par les adhérents et les ventes.

- L'équipe permanente est composée de 2 salariés.

- L'équipe exécutive, qui décide le lancement de appels est composée de 8 personnes.

- Une dizaine de bénévoles s'activent pour assurer les mises sous plis et les envois.

Plusieurs outils sont à votre disposition pour faire connaître l'association:

- Des signets à diffuser.
- Des tracts et des dépliants.
- Une exposition de huit panneaux.

A commander à "Réseau Solidarité", 10 quai Richemont - 35000 Rennes.

G. G.

Livre

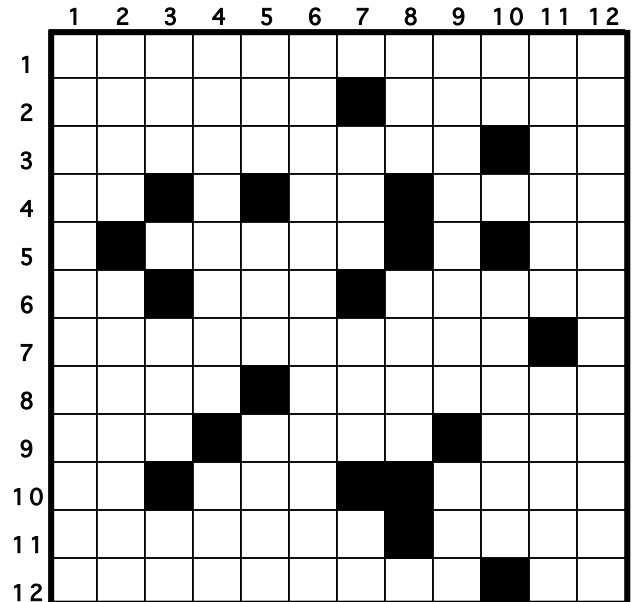
Dictionnaire des noms de lieux des Cévennes.

M. Paul Fabre, professeur à l'université Paul Valéry de Montpellier

Il est spécialiste de grammaire et s'est intéressé à la toponymie en publiant un ouvrage sur les noms de lieux en Cévennes. On y trouve les origines de "Saint Andéol", "Saint Frézal", "Saint Maurice", "le Cros", "le Viala", "les Bastides"... et de bien d'autres lieux dits.

Bref, un petit ouvrage qui, pour 59 F (Éditions Bonneton), peut satisfaire la curiosité de nombreux d'entre nous.

Mots Croisés



Jeu proposé par Hervé Goldfarb

Horizontalement

1. "Candide" en aurait embauché un si ses actes avaient suivi ses dernières paroles.
2. Parfois, clarifier - Tomba.
3. Se dit d'une divinité protectrice - Fierté à Marseille.
4. Spécialiste- Le Strontium - C'est pire dans le désordre.
5. Se dit d'une maison bordélique - Conifère.
6. Enlever phonétique - Monnaie de l'Est - Soutenai.
7. Récolte.
8. Grabats - Changea.
9. Ré - Choc chamboulé - Organisme international.
10. Possessif - Unité de mesure - Obtempéré.
11. Mises au même niveau (abr.) - Ornementation.
12. Fit des ravages, au Nord comme au Sud - Adverbe.

Verticalement

1. Disparates.
2. Classe les morceaux par numéro - Passage de la tuile sur le drap.
3. Accouplement - Quart d'an - Actinium.
4. Maillage - Bière anglaise.
5. Attaché dans le désordre - Dans l'arène sens dessus dessous - Champs.
6. La joubarbe ou l'ombilic en font partie.
7. Colère - Choisi - Condition.
8. A gauche de la gauche - Diminue drastiquement ce qui vient après.
9. Cause moins de dégâts que son homonyme - Legs, en désordre.
10. Floué - Parfois caché.
11. Célèbre œuvre de More - Dans la famille.
12. Division.

tempête de délibérations

Saint Andéol de
Clerquemort
Conseil municipal
du 14 Avril 2001

Présents: Daniel Mathieu maire / Chapelle Gisèle/ Girod Jeanne/ Denis Pit/ Dautry J C/ Roux Josette/ Pellecuer Hervé/ Brasseur Thomas/ Clarisse Stéphane.

Mme Roux a été nommée secrétaire de séance.

Préambule: Mme Coudert, secrétaire de mairie, explique que dans le contexte actuel et compte tenu des 8h/sem qui lui sont allouées, elle se consacrera essentiellement aux aspects administratifs de la commune (Etat civil, courrier, mandements, titres, OM, listes électorales, permanences, demandes diverses: passeports, cartes grises...). Elle suggère que soit organisées des réunions de travail permettant une meilleure circulation de l'information et une redéfinition des attributions de chacun.

Délégations: Le maire souhaite déléguer des missions spécifiques aux 2 adjoints:

* Mme Girod s'occupera du suivi financier et comptable des dossiers

* M. Pit sera chargé du suivi technique

Le conseil après débat adopte la proposition et il est décidé de maintenir l'indemnité des 2 adjoints sur la base du mandat précédent, soit 40% de l'indemnité du maire. L'indemnité du maire reste inchangée 12% IB 1015 IM820.

A la question de Mme Roux, il apparait que rien ne s'oppose légalement à une répartition ultérieure différente des délégations; il s'agit avant tout d'un travail d'équipe.

Examen du Compte Administratif 2000, conforme au Compte de Gestion du Trésor Public

* Solde d'exécution 2000: Investissement 526880.73 / Fonctionnement 310744.84
Total: 837625.57

* Résultat à la clôture de l'exercice 1999: Investissement -529689.65 / Fonctionnement 655236.68
Part affectée à l'investissement 529689.65.

* Résultat de clôture fin 2000 : Investissement -2808.92 / Fonctionnement 436291.87
TOTAL : 433482.95.

Les investissements concernent surtout la voirie et le logement du Cros.

* Résultat global des Ordures Ménagères : excédent 348.00.

* CCAS: report à nouveau créditeur 3535.17.

Comme l'exige la loi, le maire quitte la pièce pendant le vote. CA voté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2001

Recettes de fonctionnement

* Excédent Antérieur reporté 433483.00.

* Impôts et Taxes: 104338.00.

* subventions et dotations: 376159.00.

* Loyers: 49000
TOTAL: 962980.00 .

Dépenses de fonctionnement

* Charges à caractère général : 112000.

* Charges de personnel : 84900.

* Virement section investissement: 572124.

* Indemnités élus: 64000.

* Autres Charges de gestion courante 61000

* Charges Financières (montant annuel des intérêts d'emprunts contractés depuis 1981) 60204

* amortissements 8752
TOTAL: 962980.00

R e c e t t e s
d'investissement

* Virement section de fonctionnement 572124

* dotations et fonds divers :22809

* Subventions d'investissement :744000

* Emprunts 200000

* Amortissements 8752
TOTAL: 1547685

D é p e n s e s
d'investissement

* Déficit antérieur reporté 2809

* Emprunts et Dettes 123164

* Immobilisations Incorporelles 41000

* Immobilisations Corporelles 100000

* Immobilisations en cours dont voirie

* adductions d'eau, logement CROS 1280612

* Autres immobilisations 100

TOTAL: 1547685

Dans les recettes sont incluses les subventions des éventuels projets sur l'eau

BUDGET VOTE A L'UNANIMITE

(consultable en mairie)

Questions diverses

* des délibérations sont prises: demande de ramassage scolaire sur les Abris, constitution des différentes commissions (listes consultables en mairie)

* Permanences en mairie: mardi 14h/18h (secrétariat, urgences); mercredi 14h/18h (secrétariat, maire) jeudi 9h/12h (permanence du maire), samedi 15h/17h permanence et accueil par les conseillers

* un mur municipal de Poussiels menace de s'effondrer sur un passage fréquenté.

Une décision sera prise rapidement

* Projet d'adduction d'eau: un "relai" est indispensable entre les membres de la commission et le conseil. Cette fonction est attribuée à Hervé Pellecuer.

* Projet de L'Espinas. Une discussion s'engage entre les membres du conseil sur le mode de fonctionnement entre mairie et membres de l'association l'Espinas comprenant des habitants de plusieurs communes. Cette discussion rejoint une question du public Mme Eliane Petit qui demande une réunion publique sur l'Espinas).

Aucune décision n'ayant été prise, ce sujet sera remis à l'ordre du jour.

La séance est levée à 19h.

Prochain conseil le 26 mai à 17h30.

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Frézal de Ventalon
Conseil municipal
du 17 Mars 2001

Tous les membres du Conseil municipal nouvellement élu sont présents:
- Mmes BRUGUÈS Maryse, COLOMBAT Sandrine, GOURDON Valérie, LEVEL Anne, SALMERON Fabienne et VIDAL Laurence.
- MM. HUGON Jacques, JALAT Frédéric, LIEBER Jean-Claude, MAURIN Thierry et PASSEBOIS Etienne.

■ Élection du Maire.

Après avoir placé les conseillers, M. PASSEBOIS, Maire sortant, donne la parole à Mme Laurence VIDAL, doyenne du Conseil, afin qu'elle procède à l'élection du Maire.

M. PASSEBOIS est seul candidat à cette fonction.

A l'issue du vote, M. Etienne PASSEBOIS est réélu Maire de Saint Frézal de Ventalon (pour: 10 voix, blanc : 1).

M. le Maire tient à remercier différentes personnes:

- Un vibrant hommage est rendu à M. Fortuné CHABROL, ancien Maire de Saint Frézal et "instigateur du renouveau de St Frézal". Il rappelle que c'est M. CHABROL qui lorsqu'il était Maire a lancé les différents programmes d'adductions d'eau et d'amélioration

d'eau et d'amélioration du réseau routier et qui, plus récemment a permis, par son soutien efficace, que le projet de "ferme relais" du Salson se réalise.

Autres remerciements:
- Aux anciennes équipes municipales.
- Aux employés de la commune.
- Aux électeurs qui se sont déplacés à 91% pour participer à ce scrutin.
- Aux collègues de sa liste.

De nombreux projets vont pouvoir être mis en chantier:

- AEP: projet imposé et nécessaire de mise aux normes des captages (Coût environ 2.000.000F).
 - L'agrandissement de la mairie.
 - La restauration de la ruine derrière la salle communale.
 - Le cadastrage des chemins.
 - La coopération avec les communes voisines, déjà amorcée avec le journal "Le Vent des Bancelles" (remerciements à l'équipe).
 - La remise en valeur du CFD.
 - La réhabilitation de la piscine de la Tour du Viala en relation avec le SIVOM des Sources du Tarn et l'Association de Développement du Canton du Pont de Montvert.
- Pour tous ces projets, il faudra bien sûr trouver des financements, nos moyens étant très limités actuellement et nos possibilités de

venant de passer de 80% à 60%.

Enfin, M. le Maire fait une promesse: celle de ne pas briguer un sixième mandat !

■ Élection des Adjoints.

Le choix de 3 adjoints est adopté à l'unanimité.

● Premier adjoint
Un seul candidat: Jean-Claude LIEBER, élu à l'issue du vote : 11 voix.

● Deuxième adjoint
Un seul candidat: Jacques HUGON, élu à l'issue du vote : 11 voix.

● Troisième adjoint
Une seule candidate: Maryse BRUGUÈS, élue à l'issue du vote : 11 voix.

■ Conseil Municipal

Après que chacun, Maire, Adjoints et conseillers ait pris la place qui lui revient, M. le Maire ouvre la séance du premier Conseil Municipal de cette mandature.

M. Jean-Claude LIEBER est désigné comme secrétaire de séance.

Une enveloppe contenant la liste des commissions et des missions est remise à chaque conseiller.

● Organisation du travail:

1/ Secrétariat de séance:

Le Conseil à l'unanimité désigne M. Alain VENTURA pour remplir les fonctions de secrétaire de séance extérieur au conseil municipal, le compte

remplir les fonctions de secrétaire de séance extérieur au conseil municipal, le compte rendu restant, à tour de rôle, sous la responsabilité d'un conseiller.

2/ Bureaux:
Les bureaux regroupent Maire et adjoints, mais les conseillers qui le souhaitent peuvent y participer. Ils auront lieu le premier lundi de chaque mois en mairie à 18 heures. En cas de modification de date, l'ensemble du conseil en sera averti. Première modification: le prochain bureau tombant pendant les vacances scolaire, sa date en est avancée au lundi 26 mars à 18 heures.

Accord de l'ensemble du Conseil sur ces dispositions.

3/ Conseils municipaux:

Ils se dérouleront le vendredi à 20 h 30.

Un premier Conseil doit se réunir avant le 15 Avril pour voter le budget primitif. La date exacte n'en est pas encore fixée.

● Orientations budget primitif.

Éléments dont il faudra tenir compte:

- Établissement des différents tarifs en équivalent euros.
- Coût du passage aux 35 heures des employés.
- Finition de l'Ayrolle: aire de jeux + règlement de l'architecte. (Coût total: environ 150.000F).
- Achat terrains SOUSTELLE (parking maison communale) et SERRES (cour école). M.

Passebois tient à remercier M. SERRES d'avoir accepté, pendant de nombreuses années, qu'une partie de la cour de récréation occupe son terrain en échange d'un fauchage annuel du pourtour immédiat de l'école. (Coût total: environ 60.000F).

- Achat d'un terrain pour le renforcement des AEP.

- Enduits intérieurs Temple. (Coût environ 50.000F).

- Routes:

Rambarde à l'embranchement de la route de Vimbouches au dessus de la Gare.

Effondrement de la voie à Leyris Haut .

(Coût total: environ 200.000F à 250.000F)

Par ailleurs, M. LIEBER signale un passage dangereux dans la montée de Vimbouches et dont l'aménagement serait nécessaire.

- Règlement des problèmes liés aux voies communales non cadastrées.

- Équipement du secrétariat de Mairie: un ordinateur (Coût environ 10.000F à 12.000F).

Frédéric JALAT et Jacques HUGON sont chargés de cette acquisition en relation avec le secrétariat.

- Équipements des services techniques communaux à budgétiser.

- AEP: projet imposé et nécessaire de mise aux normes des captages (Coût environ 2.000.000F).

L'ensemble du Conseil adopte ces orientations.

Valérie GOURDON rappelle également la proposition de signalisation des différents accueils. Ce programme est à monter, mais un budget peut déjà être prévu pour cette année. M. LIEBER y est favorable. Une signalisation et un aménagement du réseau pédestre, la réalisation de coins de baignades doivent également être envisagés. Tout ce programme pourrait être étudié dans le cadre d'une commission "développement touristique" ouverte au public.

Laurence VIDAL souhaite qu'un budget soit dégagé pour l'action sociale. Lors de sa dernière réunion, l'Association des Maires a décidé d'aider les personnes en difficulté pour le paiement de leur quittance d'eau et d'ordures ménagères.

M. le Maire rappelle les trois options offertes à la commune:

1/ Refus de cette proposition.

2/ 20% de l'allocation à la charge de la commune.

3/ Versement par la commune d'une somme égale à 1F par compteur d'eau, soit environ 100F pour cette année.

Il rappelle également la charge de 22.630F versée cette année par la commune à la Solidarité Départementale et retenue directement sur la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Jacques HUGON soulève à nouveau le problème des dégâts liés à la prolifération de sangliers.

● Délégués:

SDEE: Jacques HUGON;
Syndicat primaire: Laurence VIDAL et Frédéric JALAT

SIVOM Vallée Longue: Laurence VIDAL et Fabienne SALMERON

● Commissions:

M. le Maire invite adjoints et conseillers à y réfléchir pour le prochain bureau, où elles seront complétées.

Fin de la séance à 10h 30.

présents:

Conseil municipal du 13 Avril 2001

PASSEBOIS Etienne, Maire.

HUGON Jacques, deuxième adjoint.

BRUGUÈS Maryse, troisième adjoint

Mmes COLOMBAT Sandrine, GOURDON Valérie, SALMERON Fabienne, VIDAL Laurence et MM. JALAT Frédéric, MAURIN Thierry.

Absents excusés:
LIEBER Jean-Claude, premier adjoint.

LEVEL Anne, qui donne pouvoir à Mme BRUGUÈS Maryse.

LE VENT DES BANCELS - N° 50
Secrétaire de séance:

Jacques HUGON.

ORDRE DU JOUR

■ Commentaires sur le compte rendu de la séance du 17 Mars 2001.

L'orthographe du nom "BRUGUÈS" étant corrigée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

■ Vote des budgets primitifs 2001.

● Les quatre taxes

Le total de ces recettes est de l'ordre de 174.000F .

M. le Maire rappelle que l'augmentation de notre population nous vaut de passer d'un subventionnement de 80% à celui de 60% pour nos investissements. On

comprend mal la raison de cette mesure; il paraîtrait plus logique que les subventions d'investissement augmentent au pro-rata du chiffre de la population

Le conseil, à l'unanimité décide de n'augmenter cette année que la Taxe de Foncier Bâti qui passe de 12 à 12,5, les trois autres taxes restant inchangées:

- Taxe d'Habitation = 7.
- Taxe Foncier Non Bâti = 245 .
- Taxe Professionnelle = 5,4 .

Une information est demandée par M. JALAT à propos de la case "diminution sans lien" sur le document fourni par la Trésorerie. M. le Maire est chargé d'obtenir des éclaircissements sur cette question.

●●●

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Fréal de
Ventalon
Conseil municipal
du 13 Avril 2001
(suite)



● Budget principal

M. le Maire fait remarquer que les documents fournis aux conseillers ne devraient pas comporter de chiffres dans la colonne "votes". Il semblerait que cette erreur provienne du programme informatique.

Fonctionnement équilibré à hauteur de 1.219.879 F.

Pour répondre à certains reproches entendus ça et là quant à nos dépenses de fonctionnement, Jacques HUGON tient à rappeler que "les communes qui dépensent peu en fonctionnement sont des communes qui agonisent". Il dénonce également le fait que les dépenses de fonctionnement limitent les dépenses d'investissement qui devraient être proportionnelles au dynamisme du développement de la commune (démographie...).

Dépenses à noter:
- Subventions: total 7.050F.

Vu les nombreuses demandes émanant d'associations, il est décidé de privilégier les associations locales: SIVU de mise en valeur du CFD = 150 F (1 F par habitant), CINECO = 1.000 F, Syndicat d'Initiative du Pont de Montvert = 500 F, Syndicat d'Initiative du

Collet de Dèze = 500 F, Sapeurs Pompiers = 500F, Association des Parents d'Elèves de l'école des Abrits = 1.500F, Association des Amis de l'Ecole Publique (pour l'exposition) = 2.000 F, ATTAC = 200F, ANACRA = 400F, Association "Cœur des Cévennes" = 300 F.

Valérie GOURDON nous décrit brièvement cette dernière association: créée en octobre 2000 elle a pour but la promotion du tourisme local. Son objectif est de devenir, à terme, un Office du Tourisme en relation avec les différents Syndicats d'Initiative du secteur. Une réunion des délégués au tourisme des vallées cévenoles aura lieu la semaine prochaine. Y sont conviés Sandrine COLOMBAT et Frédéric JALAT. Une promotion de chaque village se fera par le biais d'un site internet et une contribution financière sera nécessaire. Pour l'heure, il s'agit plus d'une demande de soutien.

Recettes à noter:

-Services liés à l'utilisation de la camionnette communale.

T r a n s p o r t
d'encombrants : 1 voyage annuel gratuit, les autres facturés 150 F.

Transports à des fins personnelles: 130 F par heure (120 F en 2000).

- Impayés:

M. le Maire informe le

Conseil de ce problème qui représente une somme importante. Les moyens adaptés seront mis en œuvre pour recouvrer ces dettes.

Investissement équilibré à hauteur de 1.021.087 F.

A noter au programme routier 2001: Reprofilage de la route du Bois de Pantel, effondrement à Leyris, pont du Grenier, rambarde à l'embranchement de la route de Vimbouches. Travaux dans le cadre du SDEE subventionnés à 50%.

Le budget principal est adopté et signé à l'unanimité.

● Budget ordures ménagères

Section exploitation équilibrée à hauteur de 60.408 F

Le tarif de la redevance pour les OM 2001 avait été fixé par le conseil précédent la délibération devant être prise avant le 1er janvier de l'année concernée: 330 F par logement habitable.

L'organisation du service des ordures ménagères se fait en collaboration avec le SIVOM de la Vallée Longue, dont nous sommes commune associée. Une réunion de ce Syndicat auquel seront présents Frédéric JALAT et Laurence VIDAL aura lieu mardi prochain. Des changements dans cette organisation sont à prévoir, les ordures étant jusqu'ici emportée vers le Gard et devant, dans un proche avenir être acheminées vers Mende. Un tri sélectif est par

ailleurs prévu. Il en résultera un coût plus important de ce service.

Le budget O.M. est adopté et voté à l'unanimité

● Budget AEP

Section exploitation équilibrée à hauteur de 164.735 F

Comme pour les O.M., les tarifs 2001 ont été fixés par le conseil précédent et ce, pour les mêmes raisons. Le tarif devait être supérieur à 10F par M3 (eau + assainissement) si nous voulions bénéficier du taux maximum de subventionnement. Les tarifs 2001 sont les suivants: Abonnement annuel = 670 F HT; consommation de 0 à 120 M3 = 0,70 F HT/M3; consommation au delà de 120 M3 = 2,80 F HT/M3; taxe d'assainissement = 2,70 F HT/M3.

Section investissement équilibrée à hauteur de 1.105.764 F.

A noter: 1.000.000 F affectés aux mises aux normes des captages et aux travaux AEP.

Le budget AEP est adopté et signé à l'unanimité.

M. le Maire informe le conseil que depuis cette année l'association des Maires de Lozère propose la prise en charge à 80% des redevances O.M. et AEP. pour les personnes en grande difficulté. Ce sont le Conseil Général et les communes qui financeront. Pour notre commune, grâce au biais d'une assurance, le coût sera de 1 F par compteur

soit environ 100 F pour l'année 2001.

● Budget Caisse des Écoles

Fonctionnement équilibré à hauteur de 186.330 F.

Une subvention communale de 152.336 F est nécessaire pour équilibrer ce budget.

Par ailleurs la commune accorde à l'école un budget de 12.000 F (500 F par enfant) pour les fournitures scolaires.

Investissement 9.430 F.

Le budget Caisse des Écoles est adopté et signé à l'unanimité.

M. le Maire évoque le problème lié à la directive de l'académie de Montpellier, imposant que chaque enfant ait un siège lors des déplacements en car pour le regroupement (alors que jusqu'ici il était toléré de mettre 3 enfants par banquette de 2 places). Le respect de cette nouvelle mesure nécessite un car plus grand pour ce transport, qui ne peut descendre jusqu'à l'école et oblige ainsi les enfants à monter à l'Ayrolle même les jours d'intempéries. Le coût de ce transport s'en trouve par ailleurs augmenté.

■ Les Commissions.

● Composition:

Délégation de signature et finances: LIEBER Jean-Claude.

- Voies et réseaux (route

Etienne (titulaire), HUGON Jacques (suppléant).

- Bâtiments communaux - Habitat - POS: BRUGUÈS Maryse (titulaire), COLOMBAT Sandrine (membre), LIEBER Jean-Claude (membre).

- École: HUGON Jacques (titulaire).

- SIVOM Sources du Tarn; PASSEBOIS Etienne (titulaire), HUGON Jacques (titulaire).

- SIVOM Vallée Longue: VIDAL Laurence (titulaire), JALAT Frédéric (titulaire).

- Syndicat d'Électrification des Cévennes: VIDAL Laurence (titulaire), SALMERON Fabienne (titulaire).

- Syndicat du personnel St Privat - St Frézal - St Hilaire: PASSEBOIS Etienne (titulaire), HUGON Jacques (titulaire).

- ASA de DFCI Pont de Montvert: PASSEBOIS Etienne (titulaire), VIDAL Laurence (titulaire), COLOMBAT Sandrine (suppléante).

- Relation avec associations: GOURDON Valérie, COLOMBAT Sandrine.

- Révision des listes électorales: PASSEBOIS Etienne (titulaire), HUGON Jacques (titulaire), VIDAL Etienne (titulaire).

- Appel d'offre: PASSEBOIS Etienne (titulaire), LIEBER Jean-Claude (titulaire), SALMERON Fabienne (titulaire).

- C.C.A.S.: LEVEL Anne (ADMR) (titulaire), BRUGUÈS Maryse (titulaire), VIDAL

Laurence (titulaire), SALMERON Fabienne (titulaire), GUITTARD Carlotta, VENTURA Marie-Claire, VENTURELLI Véronique, SIVIGNON Georges.

- Développement touristique local: GOURDON Valérie, COLOMBAT Sandrine, BRUGUÈS Maryse, JALAT Frédéric, SALMERON Fabienne, LIEBER Jean-Claude.

- S.I.V.U.: PASSEBOIS Etienne (titulaire), LEVEL Anne (titulaire), VIDAL Laurence (membre), LIEBER Jean-Claude (membre).

- Impôts locaux (répartiteurs): Une liste de 24 noms tirés au sort sur les listes électorales sera fournie aux services fiscaux qui se chargeront de désigner les titulaires.

- Environnement: Cette nouvelle commission chargée d'étudier les différents problèmes liés à ce domaine est créée. HUGON Jacques (titulaire), GOURDON Valérie (titulaire).

● Rapports:

- Achat de l'ordinateur pour le secrétariat de mairie:

Jacques HUGON et Frédéric JALAT étaient chargés de cet achat qui se compose d'un ordinateur avec Modem et logiciel Works, une imprimante, un onduleur et un ensemble meuble + siège.

Plusieurs fournisseurs ont été contactés dont notamment 2 à Mende qui s'engagent à un suivi sur site. L'un fournit

l'ensemble sans logiciel pour 11.826 F. L'autre fournit l'ensemble sans le mobilier pour 10.523 F (les prix s'entendent TTC). C'est vers le second fournisseur que le choix semble se porter, le mobilier pouvant être acquis séparément. Le Conseil donne délégation à MM. HUGON et JALAT pour effectuer cet achat.

- Syndicat d'Électrification des Cévennes:

Une réunion a lieu ce mardi 17 avril.

Mmes VIDAL et SALMERON sont chargées de poser le problème lié à l'enfouissement des lignes dans les hameaux, ainsi qu'au devenir de la ligne moyenne tension entre l'Ayrolle et le Bois de Pantel sur le CD 29, ligne dont les gaines avaient été enterrées par la commune il y a plusieurs années, mais dont les câbles n'ont jamais été placés par EDF.

- Commission bâtiments communaux:

Maryse BRUGUÈS et Sandrine COLOMBAT font le rapport de leurs observations.

L'Ayrolle:

1) Le mur de soutènement du bancel attenant aux deux maisons jumelles du bas et surplombant les fosses septiques et l'épandage menace de s'écrouler. Un devis estimatif avait été dressé l'année passée, évaluant le coût de ces travaux à environ 250.000F. Une étude des différentes solutions envisageables sera rapidement effectuée.

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

●●●●●●●●
Saint Fréal de Ventalon
Conseil municipal
du 13 Avril 2001
(suite et fin !)

●●●
2) M. Rousset de la société HLM, interrogé à ce sujet, affirme que l'engazonnement des terrains privés contigus aux habitations sera réalisé prochainement.

3) Limite de propriété des terrains attenants aux maisons basses.

Le cadastrage n'a pas été effectué dans de bonnes conditions. Les deux terrains sont en effet censés s'étendre sur la zone d'épandage, ce qui est impossible. Mme TORREL vient d'adresser au Conseil une lettre co-signée par Mme VENTURELLI pour soulever ce problème. Elle y fait différentes propositions afin de délimiter des zones privatives préservant l'intimité des habitations situées en vis à vis.

4) Des épaves sont entreposées sur la plateforme haute de l'Ayrolle. Il semblerait que ce phénomène n'est que provisoire. À suivre.

5) Aire de jeux.

Éclairage: Le Syndicat d'Électrification a réparé les dégâts occasionnés aux projecteurs par la foudre, mais cette installation ne fonctionne toujours pas à cause d'un problème lié à l'EDF.

Utilisation: Malgré les dimensions restreintes, il serait possible de créer des installations de type "City Stade".

Par ailleurs, en ce qui concerne la gestion de cet

espace, Sandrine COLOMBAT pense qu'il serait bon que la municipalité en garde la maîtrise, du moins dans un premier temps. Pour ce faire il faudra qu'un conseiller prenne cette responsabilité ou que le Conseil donne délégation à quelqu'un d'autre.

Le Temple: Pour ce qui est de ces travaux, une entrevue avec les responsables du PNC aura lieu prochainement.

- Commission tourisme local:

Valérie GOURDON nous fait part des démarches déjà effectuées en vue de créer un marché de produits locaux à l'Ayrolle.

Ce projet qui a l'aval de la municipalité demande une certaine préparation.

1) Des courriers ont été adressés aux communes limitrophes afin d'estimer le nombre de producteurs intéressés.

2) Une banderole ou un panneau d'information serait nécessaires. Reste à trouver un emplacement judicieux et éventuellement un sponsor.

3) Une animation pourrait être mise en place lors de cette manifestation. Une recherche est entreprise auprès des groupes musicaux locaux et une demande a été faite à "Regain" pour la tenue d'une buvette. Les bâtiments de l'aire de jeux (buvette et barbecue) pourraient être éventuellement utilisés.

4) La municipalité met

gratuitement le terrain à disposition.

5) Une information sur cette manifestation sera publiée dans le "Vent des Bancelles".

■ Autorisation au Maire.

Pour permettre une gestion rapide des problèmes, les deux opérations ci-dessous imposant une délibération, deux autorisations sont données par le Conseil au Maire, qui tiendra informés les conseillers s'il y a recours.

- Autorisation d'utiliser la "ligne de crédit", équivalent du découvert chez un particulier, et ce afin d'éviter des pénalités élevées notamment pour le paiement des charges sociales.

- Autorisation de commettre un avocat pour toute action en justice.

■ Questions diverses.

● Le Conseil municipal de Saint Andéol convie celui de Saint Fréal à un apéritif le samedi 14 Avril à 18h30 au Temple de Lézinier.

Valérie GOURDON et Laurence VIDAL sont chargées d'y représenter la commune.

● Une randonnée cyclotouriste organisée par l'amicale cycliste Grand'Combiennne aura lieu le samedi 9 juin. Elle passera à Loubreyrou, Pénens et au Plan de la Fougasse.

● Le goûter offert aux personnes âgées par l'Association des "Amis de l'École Publique" est prévu pour le 6 mai à 15 heures. Laurence VIDAL y représentera la municipalité.

● Cérémonie du 8 Mai.

municipalité.

● Cérémonie du 8 Mai. Un Conseiller municipal fera l'appel des Morts.

● Le prochain Bureau, ouvert à tous les conseillers, aura lieu le lundi 7 mai.

Fin de la séance à 0h00. ■

●●●●●●●●
Saint Maurice de Ventalon
Conseil municipal
du 23 Février 2001

Présents : Tous.

Les compte-rendus des 22-12 et 27-01 sont adoptés sans remarque.

Assainissement :

Les négociations avec la famille RICHARD pour l'acquisition du terrain et le passage des canalisations arrivent à leur terme. Les actes notariés vont être préparés, conformément aux accords qui ont été établis. La commune recherche à nouveau une solution d'accès à la station par le bois de Montjoie.

Côté financement une demande de subvention vient d'être déposée auprès du Parc.

Les notifications de subventions de l'Agence de l'Eau et du conseil général sont arrivées.

Une deuxième ligne de crédit de 300 000 F est ouverte pour pouvoir faire face au besoin de trésorerie spécifique aux travaux d'assainissement. La 1ère ligne de crédit de 100 000 F devant être reconduite une année supplémentaire le budget

de la commune ne permettant pas de la rembourser.

Contrats Verts :

Le 5 février une réunion des Maires du canton a eu lieu à St Frézal, provoqué par le Président de l'ASA DFCI, M. PASSEBOIS. Certains personnels des Contrats verts ont maintenant des contrats à durée indéterminée et ne correspondent plus au cahier des charges « d'origine » des Contrats Verts. Ceux-ci vont devoir évoluer ou devenir entreprise d'insertion ou entreprise gérant des activités sociales. L'association de développement du canton étudie aussi le problème. Les contrats verts rendent toujours des services très importants dans le secteur et le maintien de cette activité doit être forcément défendu.

SICTOM:

Les communes de Barre des Cévennes et de Cassagnas sont entrés au SICTOM. Celle de St Georges de Lévéjac en est sortie.

Un pont bascule va être installé en utilisant des subventions du département et de l'ADEME.

Le compte administratif du SICTOM fait apparaître un excédent de fonctionnement de 303 863 F. Il faut noter que de très grosses dépenses d'investissement devront être inscrites pour aménager les déchetteries, les garages et le quai de transfert. Une augmentation des participations des communes

sera nécessaire en 2001.

Redevance des ordures ménagères:

Le gîte de M. CORNEVEAUX étant maintenant terminé et déclaré, celui-ci sera assujéti à la redevance des ordures, conformément à la réglementation en vigueur, pour l'année 2001. Le conseil décide d'annuler la redevance pour l'année 2000.

Route des Crêtes :

Une délibération est prise concernant les travaux à faire sur la route des Crêtes pour le projet environnement paysage piloté par le SIVOM avec le PNC comme Maître d'oeuvre.

Humidité ancienne école de Masméjean :

Un devis a été proposé pour combattre l'humidité à l'ancienne école de Masmjean par un organisme, d'un montant de 22 000 F.

Association Bœuf de Pâques:

Une subvention de 250 F, comme l'an passé, est attribuée pour l'organisation de la foire.

Tarif de l'eau :

Plusieurs remarques à propos du dernier tarif de l'eau, ont alerté le conseil. L'idée d'une commission ouverte à des usagers est proposée et sera mise en place pour envisager un autre mode de calcul plus équitable. ■



LES ELECTIONS A SAINT MAURICE

Saint Maurice de Ventalon a aussi choisi son Maire. Pour l'histoire de la commune, c'est une grande première puisque la place de Premier Magistrat sera désormais tenue par une femme : Marie-Jeanne DUBOIS.

Les élections municipales avaient déjà créé une surprise en nécessitant deux tours de scrutin, ce qui, d'après Elie Pellequer, mémoire de notre vie communale, ne s'était encore jamais produit. Pas de femme à la tête de la municipalité non plus dans le passé, même lointain. Mais Saint Maurice a également fait un grand pas vers la parité en élisant quatre femmes sur les neuf conseillers.

C'est Elie PELLEQUER, Maire sortant qui ne se représentait pas, qui a ouvert la séance en remerciant les membres du conseil précédent pour l'aide précieuse que chacun, à sa manière, avait pu lui apporter. Il a également souhaité bonne chance aux nouveaux élus en leur disant que c'était une noble tâche de s'engager au service des autres et en leur recommandant d'être à l'écoute de tous. Il a ensuite remis, avec un peu d'émotion, les clés de la

la Mairie au Doyen d'âge, Pierre CROS.

Avant de procéder aux votes, Jean-Paul VELAY, au nom du conseil municipal, a remercié Elie PELLEQUER pour son action ininterrompue au service de la commune, depuis 1977 comme conseiller municipal et depuis 1992 comme Maire, assurant la difficile succession de Daniel ARGENSON, bien connu pour sa rigueur et son perfectionnisme. Jean-Paul VELAY a montré comment Elie PELLEQUER avait su responsabiliser les uns et les autres dans son conseil, en laissant les idées naître et prendre forme, en corrigeant les passions pour que les débats ne dégènèrent pas et soient toujours constructifs, en recherchant, toujours avec calme et discrétion le meilleur terrain d'entente.

Composition du nouveau conseil :

Maire : Marie-Jeanne, DUBOIS (7 voix, 2 blancs); premier Adjoint: Jean-Paul VELAY (8 voix, 1 blanc), deuxième Adjoint : Pierre CROS (8 voix, 1 blanc). La répartition des délégations a été faite lors du conseil municipal du 30 Mars.

Délégués:

Délégués au SIVOM : Marie-Jeanne DUBOIS, Jean-Paul VELAY, Jean-Michel VANDERSTEEN.

Délégués au SICTOM : Pierre CROS, Christian RICHARD, Catherine AUFOUR et Richard METGE. ●●●

Questions diverses:

SICTOM :

Suite à une plainte de la D.D.A.S.S., l'incinérateur devrait être fermé pour le 1er mai.

Toutefois le Préfet autorise le fonctionnement encore pendant une année jusqu'à la réalisation du quai de transfert de la déchetterie à condition :

- que le SICTOM mette le personnel en sécurité sur le travail des fours (deux embauches prévues)

- que le nettoyage du dépôt d'encombrants soit effectué depuis la 106 jusqu'aux fours.

La D.D.A.S.S., effectuera une visite le 24 avril.

Tout cela entraînera un surcoût de la redevance des ordures ménagères.

Compteurs d'eau de Masméjean :

Il est demandé à M. CAVARD de brancher son 2ème compteur. Il est demandé à M. GIRARD d'installer un 2ème compteur pour la partie gîte de son habitation.

Il sera installé 4 nouveaux compteurs pour les nouvelles constructions de MM. CHABALIER, VIREBAYRE, METGE et ROMIEUX.

Mur de Montjoie :

Le mur de soutènement de la voie communale n°4 s'écroule en plusieurs endroits avant la maison de Montjoie : une demande d'examen sera faite auprès de la D.D.E.

Le prochain conseil est prévu le 11 mai 2001.

Saint Frézal de Ventalon

Marché de produits locaux

De la première semaine de juillet jusqu'à la mi-septembre se déroulera un marché de produits locaux tous les vendredis de 9h à midi, à l'Ayrolle.

On pourra s'y procurer les productions des agriculteurs ainsi que celles des artisans et artistes des alentours.

Il y aura une buvette/dégustation des produits proposés.

Venez nombreux, vous serez les bienvenus.

Coup de chapeau !

Nous attendons avec impatience le résultat, en juillet prochain, du concours organisé par la Chambre des Métiers, "la Lozère Gourmande".

Sur quatre trophées (sauf erreur) remportés dans nos Cévennes, le jury a attribué celui de 98 à M. et Mme BREGUIBOUL de Pénens Bas pour leur succulent pâté de lapin dont eux seuls ont le secret.

Nous nous joignons aux membres de la "commission tourisme" du conseil municipal de Saint Frézal pour leur souhaiter, ainsi qu'aux autres participants locaux,

nouveau concours.

La commune peut être fière de ses exploitants !

Nous vous invitons à les rencontrer sur le futur marché de l'Ayrolle dès cet été tous les vendredis de 9h à 12h, mais aussi à Saint Privat de Vallongue le dimanche (même tranche horaire).

Saint Maurice de Ventalon

Association "Sauvage" programme de l'été 2001

Cet été deux types de séjours vous sont proposés afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des enfants.

Du 6 au 15, juillet et du 3 au 12 août : ouverts aux enfants âgés de 8 à 12 ans.

L'objectif principal de ces séjours est de permettre aux enfants une approche sensible de l'environnement, en respectant leurs rythmes,

leurs goûts. Deux axes principaux guideront nos découvertes :

- Le monde animal et végétal.

- Rôle de l'homme dans son milieu.

Activités principales :

- bivouacs
- visites de fermes
- découverte de jardins
- découverte de milieu aquatique
- cheval (initiation et balade)
- dessin, peinture, ...
- jeux de scène

Du 20 au 29 juillet : ouvert aux enfants âgés de 12 à 14 ans.

Un séjour plus sportif plein d'aventures. Nous leur proposons un Grand Reportage à travers les Cévennes.

Activités principales :

- 3 jours de bivouac sur le Mt Lozère avec intervention du garde du Parc.

- 2 jours de randonnée à cheval

- organisation de la randonnée (matériel, itinéraire, intendance,...)

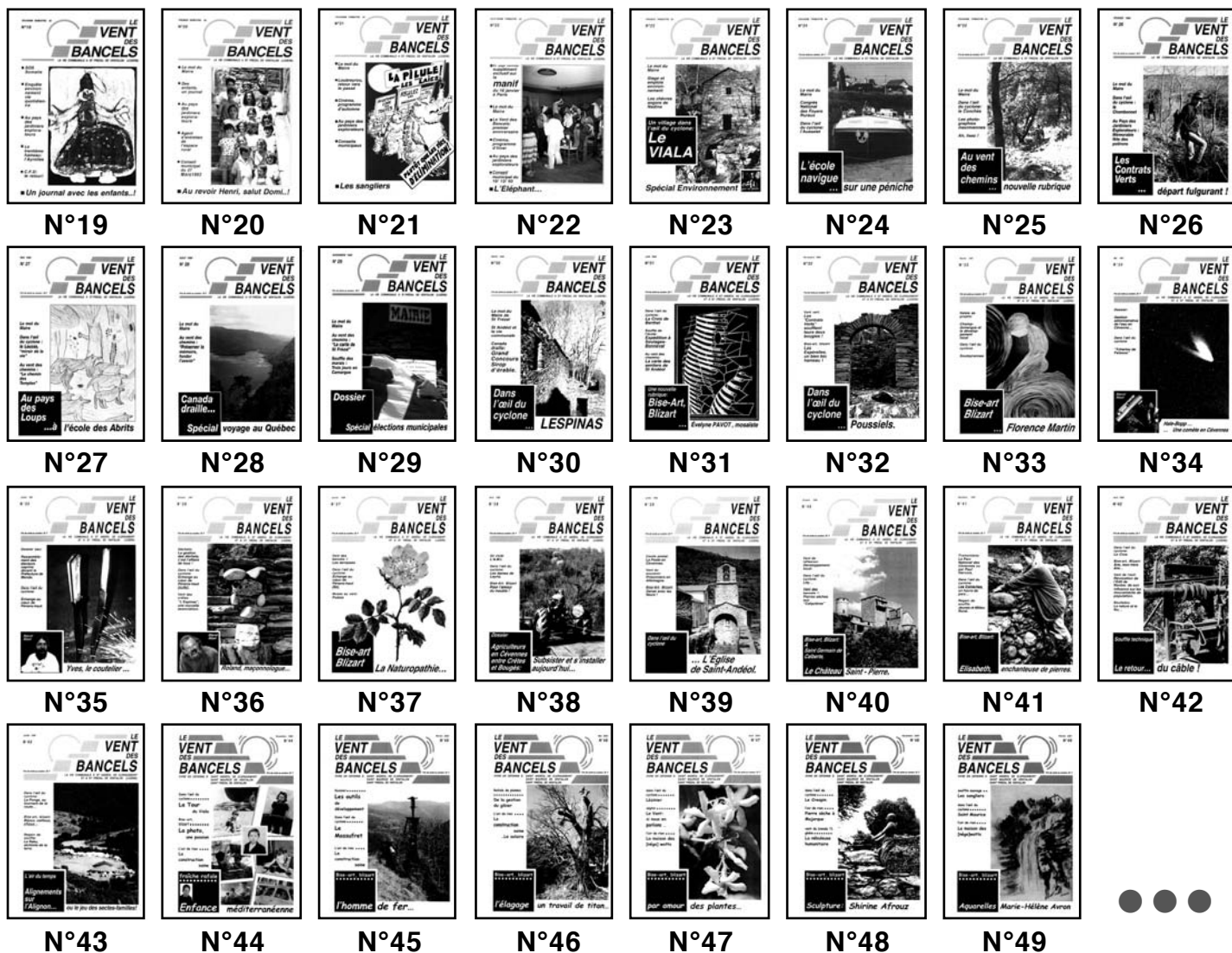
- topographie, orientation

- reportages photo,...

Contact : Ass. Sauvage Le Masmin 48220 St Maurice de Ventalon Tél : 04-66-45-80-95.



en coup de vent.....



C'est le cinquantième numéro du "Vent" !!

... Alors pour fêter cet événement, nous nous sommes mis en quatre pour vous proposer:

1) La possibilité de vous procurer des numéros qui manqueraient à votre collection et ce depuis le N° 19 (pour les numéros antérieurs de "La Vie Communale à Saint Frézal", nous consulter). Prix au numéro: 40F, frais d'envoi compris.

Merci de nous faire votre demande sur papier libre au "Vent des Bancel's", Mairie, 48240 Saint Frézal de Ventalon, en y joignant le chèque correspondant libellé à l'ordre de la Mairie de Saint Frézal de Ventalon, sans oublier de préciser vos coordonnées afin que nous puissions vous adresser les exemplaires que vous désirez.

2) et 3) Deux "Hors série" regroupant tous les articles parus jusqu'ici dans la rubrique "L'œil du cyclone (N°1 - environ 160 pages) et ceux parus dans "Bise-art, blizart" (N°2 - environ 100 pages) sont en préparation.

Une souscription vous sera proposée le moment venu.

4) Enfin, pour se retrouver, échanger et découvrir d'autres

journaux de proximité, les "premières rencontres du Vent" seront organisées le samedi 16 juin à partir de 16 heures à la salle communale de Saint Frézal de Ventalon.

En soirée un buffet (payant prix coûtant) clôturera cette journée.

Alors, Vive le Vent et à très bientôt.

Nous vous espérons nombreux !